

OBJET RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES
(rue François de Mahy au Chaudron)

CRAC 2014 ET AVENANT N°9

1. CONTEXTE ET PROGRAMME DE L'OPERATION

Conformément à l'article 18 de la convention publique d'aménagement approuvée en conseil municipal du 4 décembre 2006, signée le 30 janvier 2007 (reçue en Préfecture le 31 janvier 2007), la SIDR transmet à la collectivité le compte rendu annuel au concédant (CRAC) et le bilan actualisé de l'opération.

Cette convention a été passée sur le périmètre de la RHI Hyacinthe Caramboles répartie sur 3 secteurs (Badamiers, Longanis, Carambole) sur la base d'un programme qui prévoit notamment :

- la restructuration urbaine du quartier ;
- le remplacement de 75 % des logements en mauvais état (les maintiens se situent exclusivement sur Caramboles) ;
- la réhabilitation de l'ensemble des réseaux secs et humides ;
- la réalisation de programmes neufs en accession et location en réponse aux besoins de la population ;
- des actions d'accompagnement sur le quartier par la mise en place d'une MOUS.

La dernière programmation logements validée (CRAC 2013) faisait état de 257 logements répartis de la façon suivante:

- logements locatifs sociaux	164,
- LES	36,
- acquisitions améliorations	52,
- lots libres	5.

A ce jour, 119 logements ont été livrés, dont :

- 102 logements locatifs sociaux,
- 13 LES,
- 4 acquisitions améliorations.

Rapport n°15/6-16

2. BILAN PREVISIONNEL

	CRAC 2013 approuvé DCM 27/09/2014 € HT	CRAC 2014 NOUVEAU CRPO A APPROUVER € HT	ECART € HT	Commentaires
CESSIONS	2 519 000	2 519 000		
PARTICIPATIONS DE LA COMMUNE	2 415 917	2 424 926	9 009	Réajustement
SUBVENTION	2 118 229	2 155 220	36 991	Aug. de la MOUS ETAT conformément à la prolongation MOUS N2
PARTICIPATION SIDR	599 774	599 774		
AUTRES PARTICIPATIONS		50 258	50 258	Remboursement EDF Loi SRU
AUTRES PRODUITS DE GESTION	17 972	18 707	735	Réajustement
TVA SUR MARGES	- 9 808	-9 808		
TOTAL DES PRODUITS	7 661 084	7 758 077	96 993	
MAITRISE DES SOLS	812 775	812 775	-	
MISE EN ETAT DES SOLS	1 215 000	1 215 000	-	
ETUDES ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE	4 481 161	4 578 154	96 993	Provisions en imprévus
FRAIS DE GESTION	1 152 147	1 152 147	-	
SOLDE TVA				
TOTAL DÉPENSES	7 661 084	7 758 077	96 993	

Par rapport au CRAC 2013 validé, le CRAC 2014 présente un bilan financier prévisionnel en augmentation (+ 1,2 %).

La participation de la commune évolue de 9 009 € HT entre le CRAC 2013 et le CRAC 2014 pour atteindre 2 424 926 € HT.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-1-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

3. AVANCEMENT DE L'OPERATION EN 2014

Désignation lignes budgétaires En Euros	Budget préc. 2013	Budget HT 2014	Réalisé HT	A fin 2013 cumulé	2014
A : 302401015600-Cessions aux Occupants	468 000	468 000	36 000	18 000	18 000
A : 302401015601-Cessions de Lots a Batir	210 000	210 000	0	0	0
A : 302401015603-Affectation Interne de Charges Foncières	1 520 000	1 520 000	969 000	969 000	0
A : 302401015605-Cessions Externes de Charges Foncières	15 000	15 000	0	0	0
A : 302401015606-Affectation Interne de Charges Foncières	306 000	306 000	110 500	110 500	0
A : 302401015610-Participation de la Collectivité au Foncier	183 000	183 000	183 000	183 000	0
A : 302401015613-Participation Collectivité Financement Equ	2 232 917	2 126 926	0	1 385 997	-1 385 997
A : 302401015614-Autres Participations	0	50 258	50 258	0	50 258
A : 302401015618-Participation de la Collectivité a la Mous	0	105 991	0	0	0
A : 302401015624-Participation Sidr sur Bati + Foncier	599 774	599 774	0	0	0
A : 302401015642-Autres Produits de Gestion	17 972	18 707	18 707	13 177	2 765
A : 302401015643-TVA / Marge sur Produits	-9 808	-9 808	0	0	0
A : 302401015621-Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229	2 049 229	845 809	818 249	27 560
A : 302401015622-Participation Collectivité Subvention Mous	69 000	115 000	42 396	10 599	0
Sous-total produits	7 661 084	7 758 077	2 255 670	3 508 522	-1 287 414
B : 302401015507-Frais de Portage Financier	-16 458	-16 458	-1 852	-1 852	0
B : 302401015508-Frais Financiers sur Oct	-59 000	-59 000	0	0	0
B : 302401015400-Acquisition du Bati Sidr	-599 774	-599 774	0	0	0
B : 302401015411-Terrains de la Collectivité	-183 001	-183 001	-183 001	-183 001	0
B : 302401015413-Frais de Notaire	-15 000	-15 000	-13 127	-10 758	-400
B : 302401015415-Honoraires Géomètre Maîtrise des Sols	0	0	0	0	0
B : 302401015416-Autres Frais Fonciers	-15 000	-15 000	-69	-69	0
B : 302401015422-Indemnité de Décasement	-120 000	-120 000	-12 000	-12 000	0
B : 302401015423-Déménagement	-100 000	-100 000	-16 800	-16 800	0
B : 302401015424-Libération des Terrains-Démolition-Evacu	-925 000	-925 000	-495 249	-494 311	-939
B : 302401015425-Aides aux Familles	-70 000	-70 000	-26 263	-24 405	-1 224
B : 302401015401-Etudes Pré-Opérationnelle	0	0	0	0	0
B : 302401015441-Honoraires MOE Infrastructure	-150 000	-150 000	-87 286	-77 563	-9 725
B : 302401015442-Honoraires Géomètre Infrastructure	-67 565	-67 565	-42 687	-31 504	-3 418
B : 302401015443-CSPS Infrastructure	-10 600	-10 600	-4 125	-4 125	0
B : 302401015445-Urbaniste	-82 400	-82 400	-58 050	-56 850	0
B : 302401015446-Contrôle Technique Infrastructure	0	0	0	0	0
B : 302401015447-Etudes de Sols Infrastructure	0	0	0	0	0
B : 302401015448-Autres BET Infrastructure	-32 790	-32 790	-24 793	-22 678	-2 114
B : 302401015450-Travaux Secondaires	-3 545 799	-3 545 799	-861 266	-837 590	-23 676
B : 302401015452-Provision Révision de Prix Infrastructure	0	0	0	0	0
B : 302401015453-Frais de Commercialisation	-20 000	-20 000	0	0	0
B : 302401015454-Imprévu	-92 990	-189 090	0	0	0
B : 302401015456-Autres Concessionnaires	-217 972	-217 972	-67 186	-66 638	-627
B : 302401015457-Frais de Communication	-20 000	-20 893	-19 359	-16 359	0
B : 302401015458-Autres Frais Divers	-241 045	-241 045	-237 005	-211 254	-11 327
B : 302401015459-Assurance	0	0	0	0	0
B : 302401015501-Rémunération Forfaitaire	-361 775	-361 775	-241 183	-203 499	-37 685
B : 302401015502-Rémunération Mous	-460 000	-460 000	-356 500	-310 500	-46 000
B : 302401015503-Rémunération Proportionnelle	-134 124	-134 124	-40 667	-39 959	-710
B : 302401015504-Rémunération de Commercialisation	-20 790	-20 790	-1 080	-540	-540
B : 302401015505-Rémunération de Clôture	-50 000	-50 000	0	0	0
B : 302401015506-Rémunération du Foncier	-50 000	-50 000	0	0	0
Sous-total charges	-7 661 084	-7 758 077	-2 789 548	-2 622 255	-138 385
Date de reception prefecture : 01/12/2015					

Rapport n°15/6-16

3.1. Volet logement

Les principales interventions menées en 2014 ont concerné :

- la prise en charge de la 2ème tranche de LES (14 logements) sur le secteur de Longanis par la SICA Habitat Réunion;
- les travaux de la 2ème tranche d'acquisition amélioration (4 logements) et le montage des dossiers de financement de la 3ème tranche (9 logements).

L'état d'avancement des logements est de 49 % au 31 décembre 2014.

3.2. Volet VRD

Une nouvelle consultation a été lancée en octobre 2014 sur la base d'un nouveau périmètre (partie Est de Longanis et 2 impasses du secteur de Caramboles).

La durée prévisionnelle des travaux est de 11 mois.

L'état d'avancement des travaux VRD est de 22,5 % au 31 décembre 2014.

Rapport n°15/6-16

4. PERSPECTIVES DE L'OPERATION EN 2015

Désignation lignes budgétaires En Euros	Budget HT	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
A : 302401015600-Cessions aux Occupants	468 000	27 000	54 000	63 000	99 000	70 875	94 500	23 625
A : 302401015601-Cessions de Lots a Batir	210 000	0	0	0	0	120 000	90 000	0
A : 302401015603-Affectation Interne de Charges Foncières / Localif (1 520 000	0	0	323 000	0	228 000	0	0
A : 302401015605-Cessions Externes de Charges Foncières (Taux Not	15 000	0	0	0	15 000	0	0	0
A : 302401015606-Affectation Interne de Charges Foncières / Accessi	306 000	0	0	127 500	0	68 000	0	0
A : 302401015610-Participation de la Collectivité au Foncier	183 000	0	0	0	0	0	0	0
A : 302401015613-Participation Collectivité Financement Equipements P	2 126 926	0	0	0	0	0	2 126 926	0
A : 302401015614-Autres Participations	50 258	0	0	0	0	0	0	0
A : 302401015618-Participation de la Collectivité a la Mous	105 991	35 330	35 330	35 330	0	0	0	0
A : 302401015624-Participation Sidr sur Bati + Foncier	599 774	0	0	0	0	0	599 774	0
A : 302401015642-Autres Produits de Gestion	18 707	2 765	0	0	0	0	0	0
A : 302401015643-TVA / Marge sur Produits	-9 808	0	0	0	0	0	-9 808	0
A : 302401015621-Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229	0	368 498	370 503	0	0	464 419	0
A : 302401015622-Participation Collectivité Subvention Mous	115 000	52 995	51 406	0	0	0	0	0
Sous-total produits	-7 758 077	118 090	509 234	919 333	114 000	486 875	3 365 811	23 625
B : 302401015507-Frais de Portage Financier	-16 458	0	-500	-2 000	-1 500	-1 000	-9 606	0
B : 302401015508-Frais Financiers sur Oct	-59 000	0	0	0	-22 000	-22 000	-15 000	0
B : 302401015400-Acquisition du Bati Sidr	-599 774	0	0	0	0	0	-599 774	0
B : 302401015411-Terrains de la Collectivité	-183 001	0	0	0	0	0	0	0
B : 302401015413-Frais de Notaire	-15 000	-2 236	0	0	0	0	-1 608	0
B : 302401015415-Honoraires Géomètre Maîtrise des Sols	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 302401015416-Autres Frais Fonciers	-15 000	0	0	-14 931	0	0	0	0
B : 302401015422-Indemnité de Décasement	-120 000	0	0	0	0	0	-108 000	0
B : 302401015423-Déménagement	-100 000	0	-36 866	0	0	-32 258	-14 076	0
B : 302401015424-Libération des Terrains-Démolition-Evacuation	-925 000	0	-213 577	-216 174	0	0	0	0
B : 302401015425-Aides aux Familles	-70 000	-630	-18 500	0	0	-15 000	-10 237	0
B : 302401015401-Etudes Pré-Opérationnelle	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 302401015441-Honoraires MOE Infrastructure	-150 000	-4 775	-11 730	-4 500	-41 712	0	0	0
B : 302401015442-Honoraires Géomètre Infrastructure	-67 585	-5 911	-6 757	-5 405	-6 081	-4 730	-3 759	0
B : 302401015443-CSPS Infrastructure	-10 600	-480	-1 244	-501	-4 246	0	0	0
B : 302401015445-Urbaniste	-82 400	-1 200	-12 360	-2 060	-7 416	-1 236	-1 278	0
B : 302401015446-Contrôle Technique Infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 302401015447-Etudes de Sols Infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 302401015448-Autres BET Infrastructure	-32 790	0	-1 504	-2 951	-1 640	-820	-1 083	0
B : 302401015450-Travaux Secondaires	-3 545 799	-329 346	-751 163	-122 811	-1 481 214	0	0	0
B : 302401015452-Provision Révision de Prix Infrastructure	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 302401015453-Frais de Commercialisation	-20 000	0	0	0	0	0	-20 000	0
B : 302401015454-Imprévus	-189 090	0	0	0	0	0	-189 090	0
B : 302401015456-Autres Concessionnaires	-217 972	-8 631	-62 874	-79 203	0	0	0	0
B : 302401015457-Frais de Communication	-20 893	0	0	-4 534	0	0	0	0
B : 302401015458-Autres Frais Divers	-241 045	-10 893	-1 205	-2 410	-1 808	-2 145	0	0
B : 302401015459-Assurance	0	0	0	0	0	0	0	0
B : 302401015501-Rémunération Forfaitaire	-381 775	-30 148	-30 148	-22 611	-30 148	-7 537	0	0
B : 302401015502-Rémunération Mous	-460 000	-46 000	-46 000	-11 500	0	0	0	0
B : 302401015503-Rémunération Proportionnelle	-134 124	-10 268	-30 506	-16 217	-36 466	0	0	0
B : 302401015504-Rémunération de Commercialisation	-20 790	-810	-1 620	-1 890	-2 970	-6 212	-6 212	0
B : 302401015505-Rémunération de Clôture	-50 000	0	0	0	0	0	-50 000	0
B : 302401015506-Rémunération du Foncier	-50 000	0	0	0	0	0	-50 000	0
Sous-total charges	-7 758 077	-451 328	-1 226 554	-509 698	-1 637 201	-92 938	-1 079 723	0

Les dépenses prévisionnelles en 2015 sont principalement liées à la réalisation de la seconde tranche de travaux VRD.

Les recettes prévisionnelles en 2015 sont principalement liées à des cessions de charge foncières (vente de 2 logements en acquisition-amélioration) et au financement de la Maitrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) par l'Etat et la Ville.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-1-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Rapport n°15/6-16

Au vu des éléments d'informations qui précèdent, je vous demande d'approuver le CRAC 2014 de l'opération RHI Hyacinthe/ Caramboles, notamment les éléments suivants :

- le bilan financier prévisionnel qui s'établit en dépenses et en recettes à 7 758 077 € HT ;
- le réalisé 2014 et les prévisions pour l'exercice 2015 ;
- les objectifs opérationnels pour l'année 2015, ainsi que les dépenses et recettes afférentes;
- la participation de la collectivité d'un montant 2 424 926 € HT;
- l'avenant n°9 à la convention publique d'aménagement ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

NB Le CRAC 2014 de la RHI Hyacinthe/ Caramboles peut être consulté, sur demande, auprès de la Direction Aménagement/ Grands Projets/ Mobilité / Hôtel de Ville / 1er étage - téléphone 02 62 40 04 35 - télécopieur 02 62 40 05 29.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-1-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/11/2015



Gilbert ANNETTE

OBJET RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES
(rue François de Mahy au Chaudron)

CRAC 2014 ET AVENANT N°9

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements, et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment les articles L. 311-1, R. 311-2 et R 311-5 ;

Vu la Délibération n° 03/2-14 en séance du 6 mai 2003, autorisant le lancement d'un mandat d'Etudes pré opérationnelles relatif à la restructuration des lotissements « Hyacinthe » et « Caramboles » ;

Vu la Délibération n° 05/7-10 en séance du 3 novembre 2005, validant le lancement de la mise en concurrence dans le cadre de la procédure en vue de la signature de la concession d'Aménagement pour la réalisation de la RHI « Hyacinthe/ Caramboles » ;

Vu la Délibération n° 06/6-15 du Conseil Municipal en séance du 4 décembre 2006 portant sur l'approbation du Traité de Concession pour la résorption de l'habitat insalubre sur le quartier de Hyacinthe/ Caramboles ;

Vu la Délibération n° 08/7-37 du Conseil Municipal en séance du 18 octobre 2008 validant le CRAC 2007 - Compte Rendu Annuel au Concédant, l'avenant n° 1 au traité de concession et la Convention d'avance de trésorerie ;

Vu la Délibération n° 09/2-24 du Conseil Municipal en séance du 25 avril 2009, validant la procédure de concertation préalable à la ZAC Hyacinthe/ Caramboles ;

Vu la Délibération n° 09/6-36 du Conseil Municipal en séance du 14 novembre 2009 portant sur l'approbation du CRAC 2008 et l'avenant n° 2 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 10/3-36 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 portant approbation du bilan de concertation ;

Vu la Délibération n° 10/3-36 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 portant approbation de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ;

Vu la Délibération n° 10/6-43 du Conseil Municipal en séance du 20 novembre 2010 portant sur l'approbation du CRAC 2009 et l'avenant n° 3 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 10/7-29 du Conseil Municipal en séance du 18 décembre 2010 portant sur l'approbation du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ;

Vu la Délibération n° 11/5-38 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2011 portant sur l'approbation du CRAC 2010 et l'avenant n° 4 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 11/7-38 du Conseil Municipal en séance du 19 novembre 2011 portant sur la prolongation de la MOUS ;

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15616-2-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015

Délibération n° 15/6-16

Vu la Délibération n° 12/5-42 du Conseil Municipal en séance du 29 septembre 2012 portant sur l'approbation du CRAC 2011 et l'avenant n°5 au traité de concession ;

Vu la Délibération n°13/5-32 du Conseil Municipal en séance du 26 octobre 2013 portant sur l'approbation du CRAC 2012 et l'avenant n°6 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 14/6-12 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2014 portant sur l'approbation de l'avenant 7 au traité de concession ;

Vu la Délibération n° 14/6-13 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2014 portant sur la prolongation n°2 de la MOUS ;

Vu la Délibération n° 13/5-32 du Conseil Municipal en séance du 29 novembre 2014 portant sur l'approbation du CRAC 2013 et l'avenant n°8 au traité de concession;

Sur le RAPPORT N° 15/6-16 du Maire ;

Vu le rapport de Madame ORPHE Monique, Conseillère Municipale, présenté au nom des Commissions Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) 2014 de l'opération de RHI Hyacinthe/ Caramboles, notamment les éléments suivants :

- le bilan financier prévisionnel qui s'établit en dépenses et en recettes à 7 758 077 € HT ;
- le réalisé 2014 et les prévisions pour l'exercice 2015 ;
- les objectifs opérationnels pour l'année 2015 ainsi que les dépenses et recettes afférentes;
- la participation de la collectivité d'un montant 2 424 926 € HT;
- l'avenant n°9 à la convention publique d'aménagement ;

ARTICLE 2

Autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

ARTICLE 3

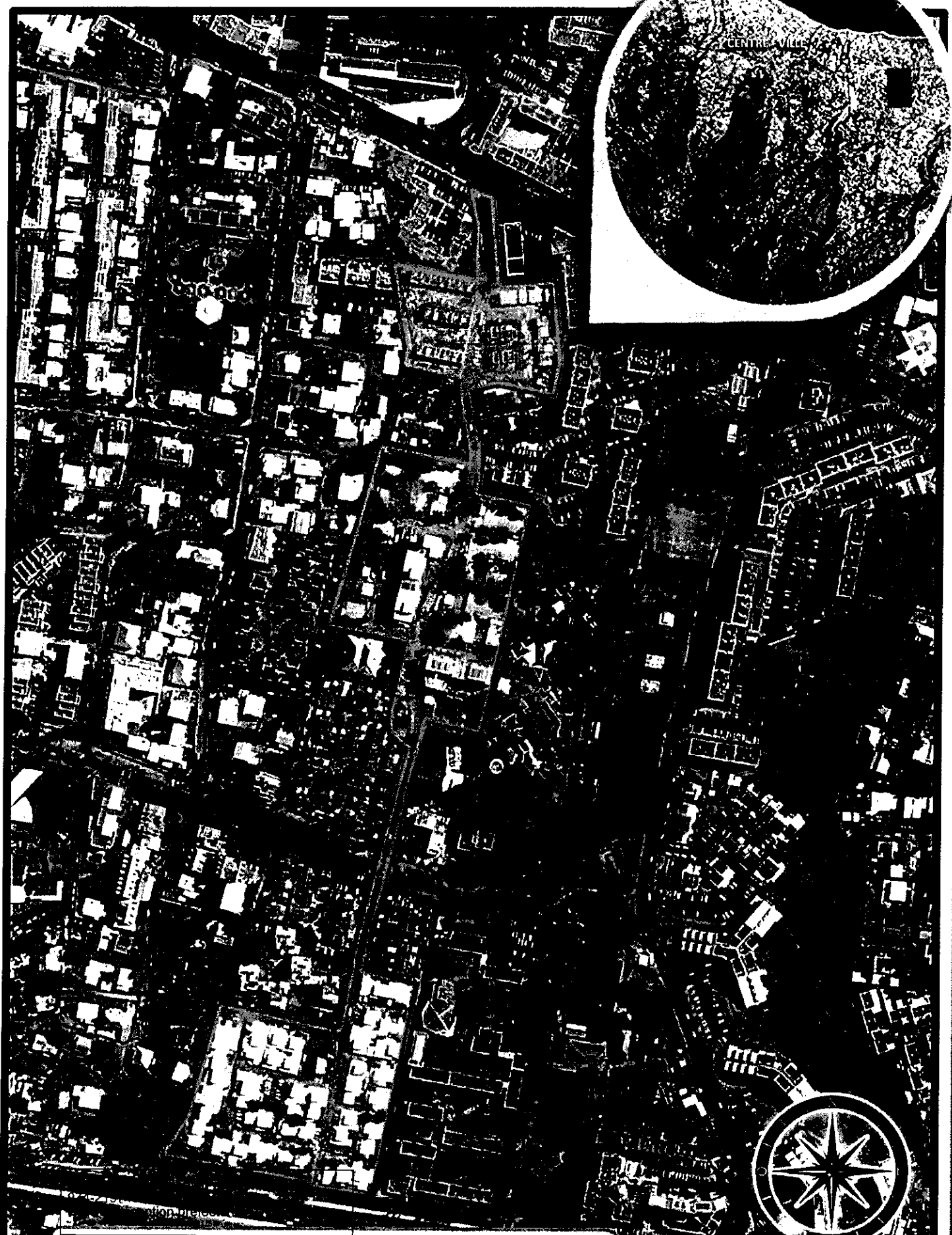
Les crédits nécessaires seront imputés au Budget principal, sous la Fonction 824 et l'article 2042.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-2-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/11/2015



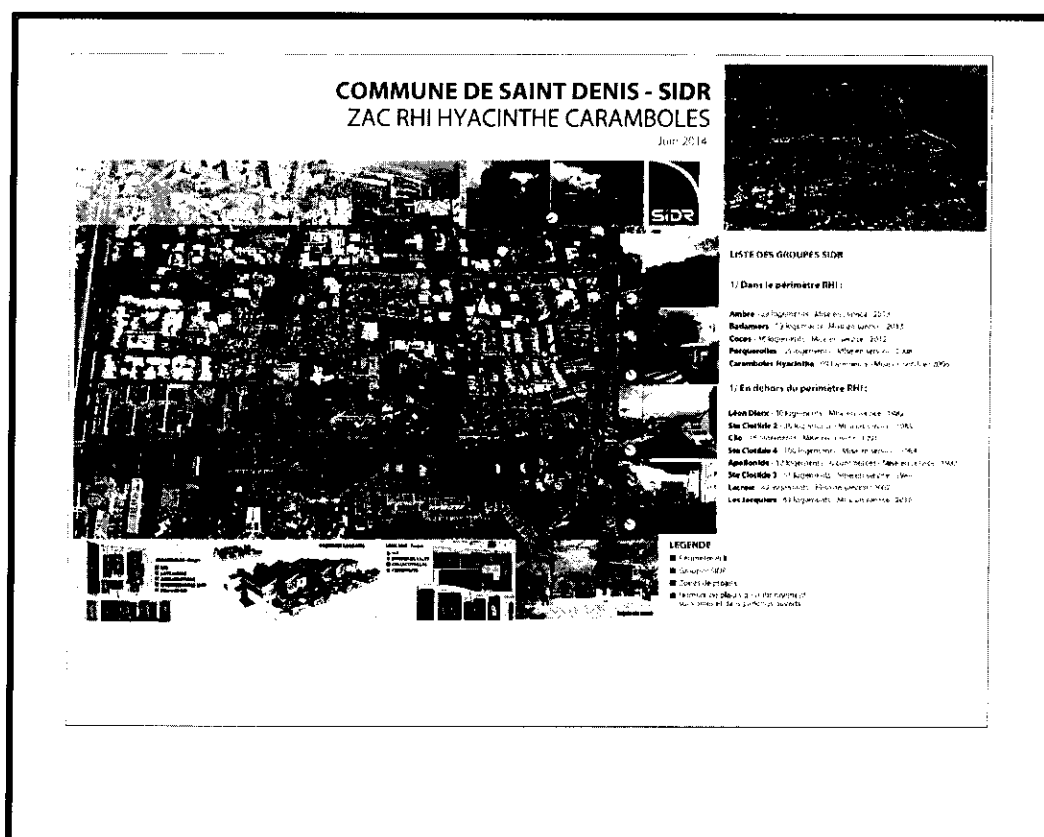
Gilbert ANNETTE



ZAC RHI Hyacinthe-Carambole

VILLE DE SAINT-DENIS

RHI HYACINTHE CARAMBOLES



BILAN FINANCIER 2014

Compte Rendu Annuel au Concédant

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Juin 2015

SOMMAIRE

	Pages
PRESENTATION GENERALE	P.3
PROGRAMME ET AVANCEMENT EN 2014	P.5
1. Rappel des actes administratifs	P.5
2. Cadre financier et réglementaire	P.6
2.1 Arrêté de financement RHI et participation de la collectivité- Bilan financier initial	
2.2 Procédure ZAC -Zone d'Aménagement Concertée	
3. Volet Logements	P.7
3.1. Le programme Logements	P.7
3.2. L'état d'avancement des opérations Logements	P.8
3.3. Intervention de la CNL et opposition au projet	P.12
3.4. Assignation en justice	P.14
3.5. Pré contentieux	P.15
4. Volet Travaux (VRD et Démolitions)	P.15
5. Volet MOUS	P.18
FONCIER	P.19
ANALYSE FINANCIERE	P.21
ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2014	P.22
1. Charges : Le Réalisé au 31/12/2014	P.22
2. Produits : Le Réalisé au 31/12/2014	P.28
PREVISIONS DES CHARGES ET PRODUITS POUR L'EXERCICE 2015	P. 30
1. Charges : Prévisions 2015	P. 30
2. Produits : Prévisions 2015	P. 31
NOUVEAU BILAN FINANCIER	P. 32
1. CRPO Compte rendu Prévisionnel de l'opération	P. 32
2. Participation de la Collectivité	P. 32
3. Subvention RHI -Etat	P. 33
SYNTHESE	P. 34
1. Exercice 2014	
2. Exercice 2015	
3. Conclusions	

Rédigé par la Chargée d'Opération : Séverine MONTREDON-FULACHIER en juin 2015
Accuse de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

PRESENTATION GENERALE

La résorption de l'habitat insalubre a constitué l'un des enjeux primordiaux de la politique de l'habitat menée par les équipes municipales qui se sont succédées à St Denis.

Dans cette perspective, la Commune de Saint-Denis a confié, par DCM du **6 mai 2003**, à la SIDR une étude de faisabilité opérationnelle de la Résorption de l'Habitat Insalubre sur le quartier de Hyacinthe Caramboles afin d'analyser les problématiques de ce secteur puis de définir un programme d'intervention et son corollaire, le bilan financier.

Suite aux conclusions de l'étude pré opérationnelle de 2004, la commune de Saint-Denis a validé, lors de son conseil municipal du **04 décembre 2006**, l'engagement d'une opération de Résorption de l'Habitat Insalubre sur HYACINTHE CARAMBOLES, avec comme cadre un Traité de concession confié à la SIDR, tel que défini par la loi SRU du 13 décembre 2000.

Suite à une mise en concurrence (Avis d'appel public à concurrence lancé le 03 mars 2006) et à la délibération en Conseil Municipal (en date du 04 décembre 2006), la ville de Saint-Denis a notifié à la SIDR le **01 mars 2007**, la conduite de la RHI HYACINTHE CARAMBOLES, et ce pour une durée initiale de 5 années.

Cette convention a été passée sur l'ensemble de HYACINTHE CARAMBOLES sur la base d'un programme et d'un bilan prévisionnel qui prévoient entre autre :

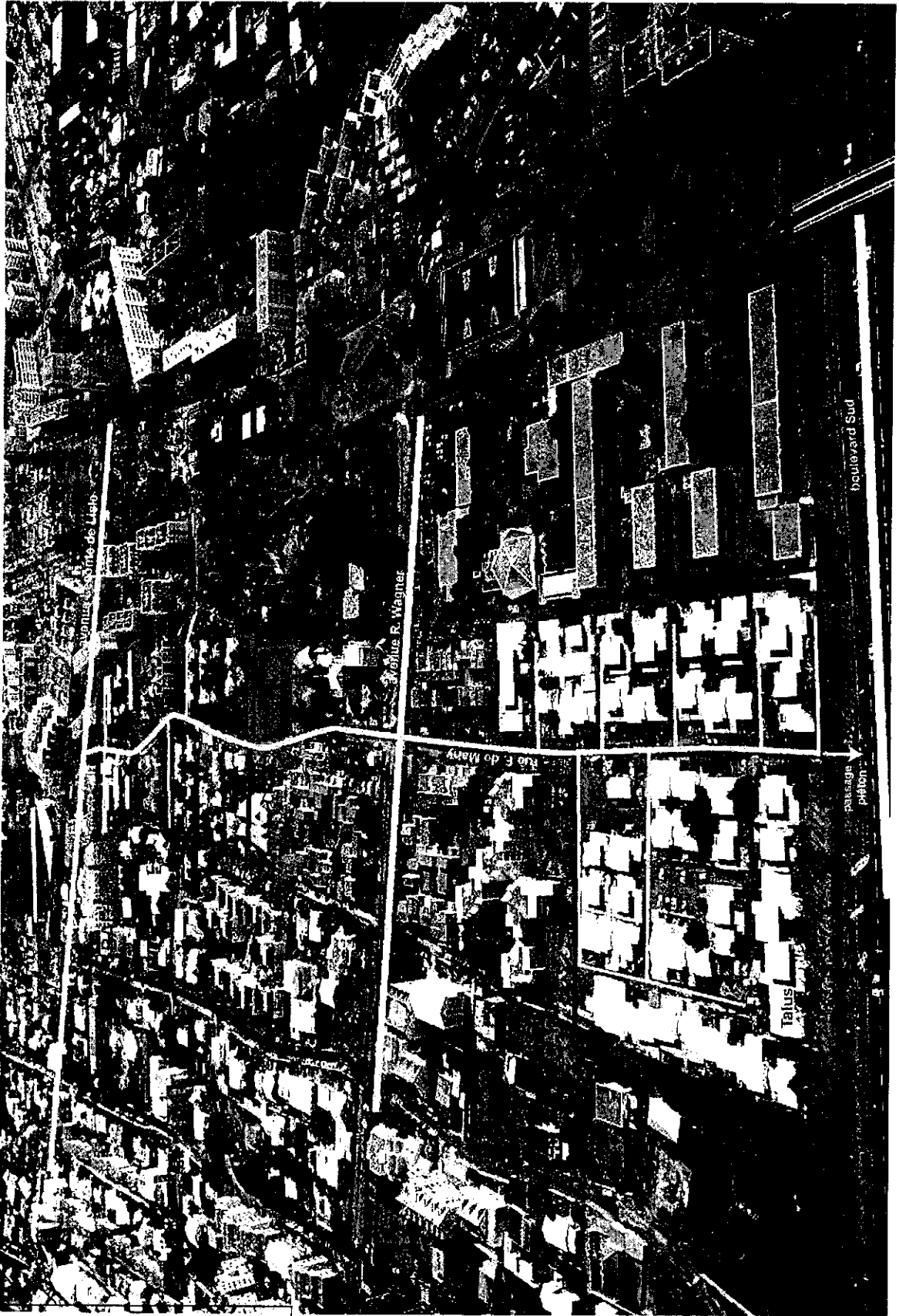
- La restructuration urbaine du quartier,
- La suppression envisagée de 75 % des logements (les maintiens se situent exclusivement sur Caramboles),
- La réhabilitation de l'ensemble des réseaux secs et humides,
- La réalisation de programmes neufs en accession et location en réponse aux besoins de la population,
- Les actions d'accompagnement social sur le quartier par la mise en place d'une MOUS.

Le terrain, objet de l'opération, se situe sur le quartier du Chaudron. Le premier site, Caramboles est délimité par le Boulevard Sud et l'avenue Richard Wagner. Les deux autres sites, Longanis et Badamiers ont comme limites l'avenue Wagner et l'avenue Leconte de Lisle. Tous trois se distribuent le long de la rue François de Mahy.

Le périmètre de la RHI est de 3.9 ha et compte 738 habitants.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Le quartier aujourd'hui



RHI HYACINTHE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

PROGRAMME ET AVANCEMENT

1- RAPPEL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Par délibération n° 03/2-14 en séance du 06 mai 2003, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'un mandat d'Etudes pré opérationnelles relatif à la restructuration des lotissements « Hyacinthe » et « Caramboles ».

Par délibération n° 05/7-10 en séance du 03 novembre 2005, le Conseil municipal a validé le lancement de la mise en concurrence dans le cadre de la procédure en vue de la signature de la concession d'Aménagement pour la réalisation de la RHI « Hyacinthe Caramboles ».

La délibération n° 06/6-15 du Conseil Municipal en séance du 04 décembre 2006 porte sur l'approbation du Traité de Concession pour la résorption de l'habitat insalubre sur le quartier de HYACINTHE CARAMBOLES.

La délibération n° 08/7-37 du Conseil Municipal en séance du 18 octobre 2008 valide le CRAC 2007- Compte Rendu Annuel au Concédant, l'avenant n°1 et la convention d'avance de Trésorerie.

En séance du 25 avril 2009 (délibération n° 09/2-24), le Conseil Municipal a validé la procédure de concertation préalable à la ZAC Hyacinthe Caramboles.

La délibération n° 09/6-36 du Conseil Municipal en séance du 14 novembre 2009 porte sur l'approbation du CRAC 2008 – Compte Rendu Annuel au Concédant et l'avenant n°2 au traité de concession.

La délibération n° 10/3-35 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 porte sur l'approbation du Bilan de concertation,

La délibération n° 10/3-36 du Conseil Municipal en séance du 26 juin 2010 porte sur l'approbation de la Création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC),

La Délibération n° 10/7-29 du Conseil Municipal en séance du 18 décembre 2010 porte sur l'approbation du dossier de réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) ;

La délibération n° 10/6-43 du Conseil Municipal en séance du 20 novembre 2010 porte sur l'approbation du CRAC 2009 et l'avenant n°3 au Tra ité de concession.

La Délibération n° 11/1-20 du Conseil Municipal en séance du 26 février 2011 porte sur l'approbation du Cahier des Charges de Cessions de Terrains CCCT (ZAC) ;

La délibération n° 11/2-35 du Conseil Municipal en séance du 23 avril 2011 porte sur le déclassement de parcelles.

La délibération n° 11/5-38 du Conseil Municipal en séance du 17 septembre 2011 porte sur l'approbation du CRAC 2010 et l'avenant n°4 au Tra ité de concession.

La délibération n° 11/7-38 du Conseil Municipal en séance du 19 novembre 2011 porte sur la prolongation MOUS.

La délibération n° 12/5-42 du Conseil Municipal en séance du 29 septembre 2012 porte sur l'approbation du CRAC 2011 et de l'avenant n°5 au traité de concession.

La délibération n° 13/5-32 du Conseil Municipal en séance du 26 octobre 2013 porte sur l'approbation du CRAC 2012 et de l'avenant n°6 au traité de concession.

La délibération n° 13/7-41 du Conseil Municipal en séance du 16 décembre 2013 porte sur l'approbation de l'avenant n°1 à la Convention d'avance de trésorerie.

La délibération n° 14/6-12 du Conseil Municipal en séance du 27 septembre 2014 porte sur l'approbation de l'avenant n°7 concernant la prolongation des délais du traité de concession.

La délibération n° 14/7-37 du Conseil Municipal en séance du 29 novembre 2014 porte sur l'approbation du CRAC 2013 et de l'avenant n°8 au traité de concession.

2- CADRE FINANCIER ET REGLEMENTAIRE

2.1 Arrêté de financement RHI et participation de la collectivité- Bilan financier initial

L'arrêté n° 05-01776 portant attribution de subvention sur l'Opération RHI HYACINTHE CARAMBOLES a été **signé le 05 décembre 2005.**

L'arrêté modificatif n° 07-0856 autorisant la Société Immobilière du Département de la Réunion, à percevoir directement la subvention attribuée à la commune de Saint-Denis, a été signé en date du 25 octobre 2007 **suite à la signature du traité de concession en janvier 2007.**

Répartition INITIALE de la participation au déficit de la RHI :

→ 20 % -Participation de la collectivité au Déficit à hauteur de **555 853.20 € HT**

Auquel s'ajoutent :

-La participation de la collectivité au Foncier, soit **158 400 € HT**

-La participation de la collectivité TVA (Etat), soit **172 926 €**

Soit une participation totale de la collectivité de 887 179.20 € HT

→ 80 % -Participation Etat pour un montant de **2 223 413 €**

La participation de la SIDR (Bâti et foncier) est de **599 774 € HT**

2.2 Procédure ZAC -Zone d'Aménagement Concertée

Le Bureau d'Etude ZONE UP a été missionné dès 2008 pour l'élaboration de l'ensemble des documents nécessaires à l'aboutissement d'une procédure ZAC sur le périmètre RHI HYACINTHE CARAMBOLES.

Prise en compte des Etudes pré opérationnelle et reprise du plan masse:

Lors du Comité Technique qui s'est tenu en juin **2008** (en présence des partenaires DDE- Mairie), les plans d'aménagement ont pu être validés sur les **secteurs de Badamiers et Longanis.**

Au vue de l'antériorité des études pré opérationnelles (2004), et afin d'affiner au mieux le plan masse sur le secteur de Caramboles, **une actualisation des 70 projets** acquisitions améliorations a été engagée fin 2008 auprès de l'opérateur SICA.

Suite au rapport d'analyse de SICA, le plan masse de Caramboles a été repris et **validé en juillet 2009** à l'occasion du Comité Technique (en présence des partenaires DDE /Mairie).

Concertation:

Deux réunions publiques ont eu lieu le 29 septembre et 1^{er} octobre 2009. Un registre a été mis à disposition à la Mairie annexe du Chaudron et n'a fait l'objet d'aucune remarque. Le bilan de concertation a été délibéré le 26 juin 2010.

974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Dossier Loi sur l'eau :

Le dossier ex « Loi sur l'Eau » a été instruit sous le régime de la Déclaration (articles L214-1 à 214-7 du Code de l'Environnement). L'arrêté n° 10-632/SG/DRCTCVC a été enregistré le 16 mars 2010.

Dossier de Création de ZAC :

Conformément à l'article L122-1 du Code de l'environnement, une étude d'impact a été déposée en préfecture en date du 10 janvier 2010 et a reçu l'avis favorable de la Préfecture en date du 28 mai 2010.

Au regard de l'article L128-4 du code de l'urbanisme « Toute opération d'aménagement telle que définie dans l'article L300-1 et faisant l'objet d'une étude d'impact, doit faire l'objet d'une étude de faisabilité sur le potentiel de développement en énergies renouvelables ». C'est dans ce contexte que Sémaphores, (Bureau d'études Environnement), a été missionné pour une étude concernant le potentiel en énergie photovoltaïque.

Dossier de Réalisation :

Le dossier de Réalisation de ZAC, le Cahier des Charges de Cessions de Terrains et le Cahier des prescriptions urbaines et architecturales ont été réalisés au second semestre 2010.

Fin 2010, le dossier de réalisation a pu être validé au Conseil Municipal (12/12/2010), et le Cahier des Charges de Cessions de Terrains et les prescriptions urbaines et architecturales ont été entérinées par délibération du Conseil Municipal (26/02/2011).

3- VOLET LOGEMENTS

3.1. Le programme Logements

Dernière programmation validée (CRAC 2013) :

Le programme validé au Conseil Municipal en date du 29 novembre 2014 faisait état d'une programmation de **257 logements**.

Nouvelle programmation :

	BADAMIERS	LONGANIS	CARAMBOLES	TOTAL
LES	13 (LES 1 ^{re} tranche)	15 (LES 2 ^{ème} tranche)	8 (LES 2 ^{ème} tranche)	36
Améliorations acquisitions			52	52
LLTS Logements individuels ou intermédiaires	29 (Ambre) dont 13 logts superposés 16 logts individuels	34 (Mahé) Logts individuels	24 (La Digue) Logts intermédiaires	87
LLTS Collectifs		73 (Coco -38 Porquerolles -35)		73
Lots libres			5	5
Petit collectif			2	2
Commerces			2	2
TOTAL	42	122	93	257

(Annexe 1) : Plan projet d'aménagement des 3 secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

A fin 2014, la programmation reste inchangée.

3.2. L'état d'avancement des opérations Logements

- **Opération LACROIX-2007-(Hors programme et périmètre RHI)- 40 Logements LLTS**

Cette opération se situe en dehors du périmètre RHI, à l'angle de la rue Richard Wagner et la rue Lacroix. Cette 1^{ère} opération « Tiroir » a été livrée en décembre 2007.



- **Opération PORQUEROLLES-2008- 35 Logements LLTS (secteur Longanis)**

Cette 2^{ème} opération « Tiroir » a été livrée au mois de juin 2008.

Les opérations PORQUEROLLES et LACROIX ont servi d'opérations « Tiroirs » et ont permis dans un premier temps de faire transiter les familles le temps de la construction des logements neufs. Ces opérations ont apporté dans un deuxième temps des réponses aux demandes de décohabitation.



La livraison des 2 opérations « Tiroirs » a permis la libération totale du secteur Badamiers et de l'emprise de la 3^{ème} opération « Tiroir » COCO (secteur Longanis).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

- **Opération BADAMIERS 1^{ère} Tranche de L.E.S. 2012 (secteur Badamiers)**

13 L.E.S.

L'OS de démarrage a été délivré en décembre 2010

Cette opération a été livrée en août 2012

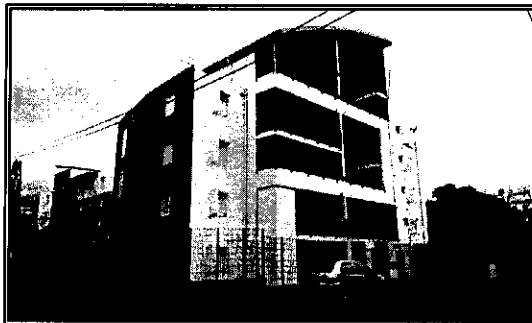


- **Opération COCO 2012 (secteur Longanis)**

38 LLTS Collectifs

L'OS de démarrage a été délivré en mai 2010

Cette opération a été livrée en mars 2012



- **Opération AMBRE 2012 (secteur Badamiers)**

29 LLTS (16 logements individuels et 13 intermédiaires)

L'OS de démarrage a été effectué en décembre 2010

Cette opération a été livrée en septembre 2012



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

• **Perspectives des programmations Logements en 2015 et +**

**- Opération 2^{ème} Tranche de L.E.S. (secteur de Longanis)
15 L.E.S.**

Pour rappel,

En 2011: DIT (stade esquisse)- Le projet de construction n'était pas compatible avec le plan d'aménagement au niveau du parcellaire et des murets techniques. Les typologies des logements répondant aux besoins des familles recensées, n'étaient également pas respectées.

→ Changement de MOE

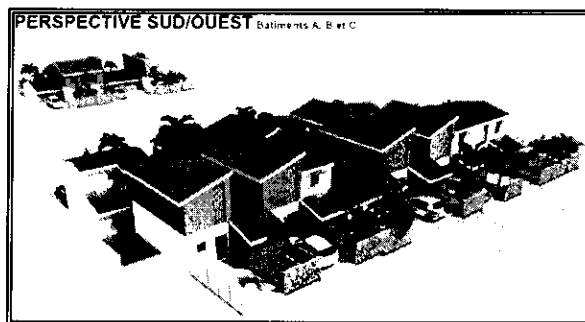
2012 : Attribution à « Groupe 4 », qui fait l'objet d'une liquidation fin 2012.

2013 : Lancement et attribution du marché de MOE

Attribution du nouveau MOE en Octobre 2013 : ARD Adrien Architecture

LBU 2015

Juin 2014 : Stade Esquisse- APD



En septembre 2014, la SIDR a décidé de se désengager des opérations de L.E.S. sur les secteurs de Longanis et Caramboles suite à une décision du Comité d'engagement.

→ Clôture du marché de MOE ARD.

L'opération de L.E.S de Longanis a été présentée dès le mois d'octobre 2014 à l'opérateur SICA pour une programmation 2016.

LBU 2016 – 14 L.E.S. + 1 PTZ

Dépôt de PC prévu en février 2016 + Dépôt de financement

Démarrage des travaux et livraison en 2018.

Il est à noter que la liste de familles transmise à l'opérateur SICA risque d'évoluer car très ancienne (Risque de changement au niveau de la composition familiale et/ ou du niveau de ressources). Les simulations financières seront prévues au 1^{er} trimestre 2015.

- Opération MAHE (secteur de Longanis)

34 LLTS Individuels

Pour rappel,

En 2011: Groupe 4 (stade esquisse)

2012 : Liquidation du « Groupe 4 » en 2012.

2013 : Lancement et attribution du marché de MOE

Attribution du nouveau MOE en Octobre 2013 : SINAMA PEDRE

Juin 2014 : Stade Esquisse

Accusé de réception en préfecture

Arrêt de la phase ETUDE - Attente de la décision de justice

Date de réception préfecture : 01/12/2015

Programmé en LBU 2016
Objectif : Dépôt PC et dossier de financement en 2016
Démarrage des travaux : 2018

La livraison est prévue en 2019 sous réserve d'un retour de jugement en faveur de la SIDR et de la libération de l'emprise de 4 logements qui font l'objet d'une assignation (cf. 3.3 Intervention CNL).



Les livraisons sur le secteur de Longanis des opérations MAHE et 2ème tranche de LES prévues en 2019, devaient permettre le transit des familles restantes sur Caramboles

Pour permettre une plus grande offre de transit, il est prévu de mettre à disposition de la RHI le groupe d'habitation GOYAVES (43 LLTS) –Livraison également prévue en 2016.

- **Opération 3^{ème} Tranche de L.E.S. (secteur de Caramboles) (Annexe 2 : Zoom sur Caramboles)**
8 L.E.S.
Déprogrammé en PPA
- **Opération LA DIGUE (secteur de Caramboles)**
24 LLTS (logements superposés)
Déprogrammé en PPA
- **Lots libres (secteur de Caramboles)**
5 parcelles nues
- **Petit collectif (2 logts+100 m² commerces)**

Sur le secteur de Caramboles, la libération des emprises des futures opérations de constructions neuves et des lots libres n'est pas réalisable avant 2019.

-Améliorations acquisitions (secteur Caramboles) :

Opérateur : SICA

1^{ère} tranche : Fin des travaux en 2013 (2 familles concernées)- Ce sont les premiers propriétaires de Caramboles

2^{ème} tranche : Démarrage et fin des chantiers réalisés en 2014 (2 familles concernées)

Accusé de réception en préfecture
Date de réception préfecture : 01/12/2015

3^{ème} tranche : Montage des dossiers de financement en 2014 pour un chantier en 2015 (9 familles concernées)

Tableau récapitulatif de l'avancement de la programmation logements

Types de produits	Non réalisé	En cours	Livraison	TOTAL
LES	23		13	36
LOTS LIBRES	5			5
AMELIORATIONS	39	9	4	52
LOCATIFS Individuels	58		29	87
Petit collectif +commerces	4			4
LOCATIFS Collectifs			73	73
TOTAL	129	9	119	257

L'Etat d'avancement « Logements » est de 49 % au 31.12.2014

3.3. Intervention de la CNL et opposition au projet RHI

17 Juin 2010 : Réunion publique entre SIDR et les habitants de Caramboles – 1^{ère} intervention de la CNL sur le secteur. La réunion a été « mouvementée » et la présentation a du être interrompue. La CNL se positionne clairement en « sauveur et défenseur des droits des locataires » demandant une rencontre au plus vite avec la Direction de la SIDR.

16 juillet 2010 : Réunion SIDR/ CNL/locataires- La CNL remet en cause la procédure de concertation sur le secteur. Selon la CNL « la SIDR abuse des locataires qui ont des droits, notamment les personnes âgées ». Pour la CNL, Caramboles n'est pas une RHI (comme au Port). Remettant en cause la démolition, la CNL demande un certain nombre de documents.

La SIDR transmet à la CNL les documents suivants : Etude pré opérationnelle REAR, Etude SICA concernant l'actualisation des 70 projets d'améliorations acquisitions, une série de plans de Caramboles (plan masse, programmation logement, VRD), la déclaration d'insalubrité sur Hyacinthe Caramboles, la liste des familles recensées sur Caramboles avec leur projets de logement définitif.

02 septembre 2010 : Réunion sur le secteur entre CNL et les habitants de Caramboles. La CNL discrédite la SIDR, demandant aux familles de ne rien transmettre et de ne signer aucun document émanant de la SIDR : « La SIDR a menti et il faut faire taire la dame de la SIDR qui dit qu'il y aura de la démolition sur le quartier ».

La CNL fait du porte à porte pour faire signer une pétition contre le projet. Parallèlement de fausses informations circulent sur le quartier tel que « les gens de Hyacinthe ont été bernés par la SIDR, car les logements neufs ne seront pas pour eux et ils resteront dans leurs logements de transit en collectif ».

22 septembre 2010 : À la demande de la CNL, la DEAL rencontre M. FONTAINE (CNL)/ locataires.

Le positionnement de la CNL peut se résumer en 3 points :

*- Accuse de réception en préfecture
- Remise en cause de l'insalubrité,
Date de réception préfecture : 01/12/2015*

-Remise en cause de la démolition, dégradations du groupe d'habitation liées au manque d'entretien du bailleur.

-Remise en cause du caractère transitoire des opérations Tiroirs

Suite à quoi, la DEAL leur réexplique le processus de la RHI, la déclaration d'insalubrité, détaille le contenu de l'arrêté (périmètre, montant de la subvention), le caractère évolutif des projets RHI, le rôle de la MOUS.

En fin d'entretien, la CNL annonce avoir pris attache auprès d'un avocat pour défendre les intérêts des locataires.

28 septembre 2010 : Réunion entre SIDR/ CNL/ locataires. La position de la CNL est claire : L'opposition est formelle. Une pétition contre la RHI Caramboles a été remise à la SIDR avec les mentions suivantes :

« Considérant que le projet de la RHI sur le secteur de Caramboles ne correspond pas aux attentes des familles concernées, considérant que le projet initial prévu a été modifié sans concertation avec la population

Nous les locataires de la Cité de Caramboles, nous **refusons catégoriquement le projet....** de ce fait nous les signataires **demandons l'arrêt du projet actuel** afin d'ouvrir les négociations en terme de logements, aménagement et cadre de vie.... ».

Selon la CNL : **La SIDR veut démolir pour faire une opération financière. La cité de Caramboles ne connaîtra aucune démolition.**

En résumé, ceux qui veulent accéder à la propriété le pourront **après réhabilitation à la charge du bailleur**, et ceux qui ne le veulent pas resteront locataires.

La SIDR prend note de l'ensemble des remarques et conclut sur le fait qu'elle en fera part à son client, à savoir la Ville de Saint-Denis.

M. FONTAINE demande alors à rencontrer les représentants de la Ville de Saint-Denis.

01 octobre 2010 : A l'initiative de la CNL, réunion d'informations avec les locataires du groupe d'habitation « PORQUEROLLES » (2^{ème} opération tiroir située sur le secteur Longanis).

Sur l'invitation, on pouvait lire :

« ARET ABUSE SU LOCATAIRE. Avec la CNL, vous ne serez plus jamais seulvous êtes dans une opération RHI, avez-vous bénéficié de toutes les aides prévues ? Avez-vous été indemnisé ? Dans quelles conditions a été négocié votre départ de votre maison ».

22 avril 2011 : Réunion avec les représentants de la Ville /DEAL/Locataires/CNL/SIDR

26 mai 2011 : Mise en demeure de Maître SELLY (demande d'indemnités) avant assignation en justice

29 août 2011 : Réunion SIDR /CNL/Locataires

26 septembre 2011 : Rencontre sur site en présence du Directeur Général de la SIDR, de la CNL et des locataires de Longanis

17 février 2012 : Courrier de demande d'indemnisation d'expropriation de 8 familles : BORDIER-LOUISE-TECHER-FONTAINE-AFIDOU-Consort MASSON-POLLUX- VALMY

06 mars 2012 : Réponse négative de la SIDR après concertation avec la Ville de Saint-Denis

14 août 2012 : Réunion SIDR/CNL

06 septembre 2012 : Assignation de la commune de Saint-Denis et SIDR à la demande des 4 familles suivantes : VALMY-TECHER –MASSON Jacques-AFFIDOU

Accusé de réception en préfecture
04 juillet 2013 Réunion SIDR/CNL/Habitants de Caramboles
Date de réception préfecture : 01/12/2015

12 mars 2014 : Réunion SIDR/CNL

Depuis juin 2012, l'intervention de la CNL via leur action en justice a eu comme conséquences la mise en suspens des projets de construction (report LBU et déprogrammation) sur le secteur de Longanis et un ralentissement des projets en accession à la propriété sur Caramboles.

L'association REYNALD RUN a fait également circuler une pétition en novembre 2014 contre le projet d'aménagement sur Caramboles.

L'association se plaint d'un manque d'information sur le projet d'aménagement. « Rien n'est fait sur Caramboles, on les oublie ».

La SIDR a répondu au collectif des locataires leur proposant une rencontre au cours du 1^{er} trimestre 2015.

L'association s'oppose à tout démarrage de travaux sur Caramboles.

(Annexe 3) : Courrier de l'association avec pétition et réponse SIDR

Rappel du contexte opérationnel sur le secteur de Caramboles :

Le relogement des familles de caramboles dans les opérations de transits de la RHI (COCO, PORQUEROLLES et LACROIX) ne pourront se faire qu'en 2019 à la livraison de MAHE (opération de LLTS bloquée au stade Esquisse suite à l'assignation en justice concernant les 4 logements de Longanis).

Les familles de Longanis intégreront définitivement MAHE libérant ainsi les logements des opérations de transit de la RHI.

Une fois les transits des familles de Caramboles réalisés, nous pourrons envisager les travaux de démolitions (d'une cinquantaine de logements) et de requalification des réseaux sur une période 2 ans (soit jusqu'en 2021). Les programmations des opérations de constructions sur Caramboles (La Digue et la 3^{ème} tranche de L.E.S.) seront donc possibles qu'en 2020.

Aux vues de ces délais, nous avons déjà travaillé et continuons à reloger au cas par cas les familles de caramboles sur le parc ancien ou dans des groupes neufs aux alentours comme CELIMENE au chaudron (livraison prévue en 2015), GOYAVES en 2016 (en face de LACROIX)

A l'heure actuelle, nous n'avons pu traiter qu'une dizaine de relogements sur 50. Les relogements sont laborieux pour les raisons suivantes :

-Pas de "présence opérationnelle" sur le quartier (pas de chantier ... si ce n'est la dizaine de projets en améliorations acquisitions en cours de SICA).

-Intervention médiatisée de la CNL depuis 2010 sur le secteur

-Opposition au projet de l'association REYNALD RUN

-Difficulté de positionner les familles de Caramboles sur du neuf (sachant qu'elles payent 1 € de loyer depuis 10 ans).

3.4. Assignation en justice

Quatre familles de Longanis ont assigné la commune de Saint-Denis et la SIDR en septembre 2012. Ces familles relogées actuellement en transit sur COCO réclament des indemnités « d'expropriation » allant de 20 000 € à 40 000 €.

Sur les 4 logements concernés, 2 étaient déjà inhabités et désossés (logements 92-94). Nous avons dû les clôturer et mettre en place un grillage afin de sécuriser le site et limiter le dépôt de déchets. Les 2 autres logements (logements 104 et 108) restaient habités.

Date de réception préfecture : 01/12/2015

Suite à la décision de justice rendue en juillet 2014 en faveur de la ville et de la SIDR, seulement 2 familles ont rendu les clefs des logements 104-94 aujourd'hui vides et inoccupés.

Les 2 autres familles ont fait appel et n'ont pas voulu signer l'autorisation de démolir (logements 108 et 92).

Préalables avant toutes démolitions :

- Attente du retour de la décision de justice suite aux deux appels (logements 108-92)
- Recours aux forces de l'ordre à prévoir pour le logt 108
- Dépose des compteurs EDF (logements 108-94)
- Accord formel de la ville avant de procéder à la démolition

3.5 Pré contentieux

Le 5^{ème} logement non démoli sur Longanis concerne une famille également relogée sur COCO. Un branchement « sauvage » depuis le logement avait été réalisé par la famille pour alimenter leur bar qui se situe hors du périmètre RHI.

Bien que relogé en transit, nous ne pouvions pas démolir le logement et mettre fin à ses activités.

Afin de régulariser la situation, la famille doit faire une demande de raccordement du bar sur le nouveau réseau, auprès de EDF. Il lui faut pour cela avoir l'autorisation du domaine Public et le consuel ou une attestation de conformité.

La SIDR attend un retour de la Mairie car l'ancien logement est sur l'emprise de Mahé et bloque également une tranche de VRD sur le secteur de Longanis.

4- LE VOLET TRAVAUX (VRD, Démolition)

4.1 Travaux VRD

Le marché de Maîtrise d'œuvre a été attribué en août 2008 au BE VECTRA pour un montant total de 107 350 € HT. (Sous traitant –CONCEPT)
Marché n°0888603

Pour rappel,

L'AVP a été produit en septembre 2009

Le dossier PRO –DCE a été remis en avril 2010

Le marché VRD a été découpé en une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles définies comme suit :

- Tranche ferme : Secteur de Badamiers
- Tranche conditionnelle 1 : Secteur de Longanis
- Tranche conditionnelle 2 : Secteur de Caramboles

Les travaux sont répartis en 3 lots, traités par marchés séparés, à savoir :

Lot n°	Désignation du lot	Entreprises	Montants
1	VRD	SBTPC	2 690 000.00 € HT
2	BT- ECLAIRAGE PUBLIC	CENERGI	403 777.00 € HT
3	ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX	EVE	221 336.73 € HT

Les travaux VRD concernaient :

- Redimensionnement des réseaux d'eaux (usées -potables- pluviales)
- L'entretien des réseaux Télécoms et Edf
- Réalisation d'aires de jeux au sein des 3 secteurs Badamiers, Longanis, Caramboles

La 1ère tranche VRD –BADAMIERS : La réception des travaux du secteur de Badamiers a eu lieu en mars 2012.

Au terme des délais contractuels des marchés, nous n'avons pas été en mesure d'affermir les tranches conditionnelles faute de libération de terrain (en raison notamment des 5 logements non démolis sur Longanis)

→ Les marchés de travaux VRD ont donc été clôturés en 2014.

La 2ème tranche VRD – LONGANIS + 2 IMPASSES CARAMBOLES

Un nouveau DCE a été lancé en octobre 2014 sur la base d'un nouveau périmètre, à savoir :

- la partie libérée de Longanis (partie Est)
- 2 impasses de Caramboles.

La partie non libérée (partie Ouest) fera l'objet d'une autre consultation des marchés de travaux en raison des 5 logements non démolis, dont 4 qui font l'objet d'une assignation en justice et 1 logement dossier en précontentieux (emprise de la future opération de construction MAHE).

Suite à la CAO d'attribution du 09 décembre 2014, les entreprises retenues sont les suivantes :

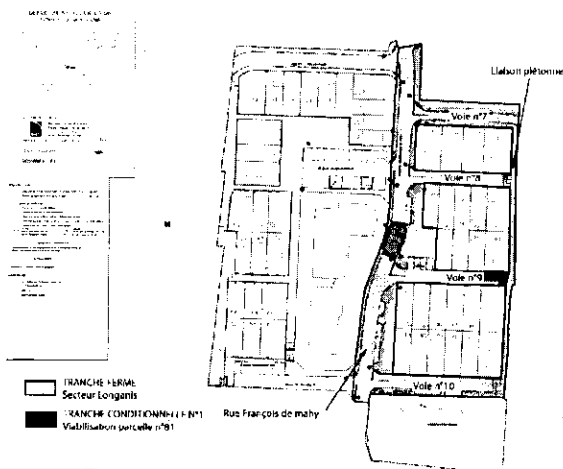
Lot n°	Nom du titulaire	Montant € HT de l'offre retenue
1	TST	596 821
2	BAGELEC	215 054
3	EVE	46 354
Total HT après attribution		858 229

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 11 mois.

Le marché est découpé en une tranche ferme et 2 tranches conditionnelles définies comme suit :

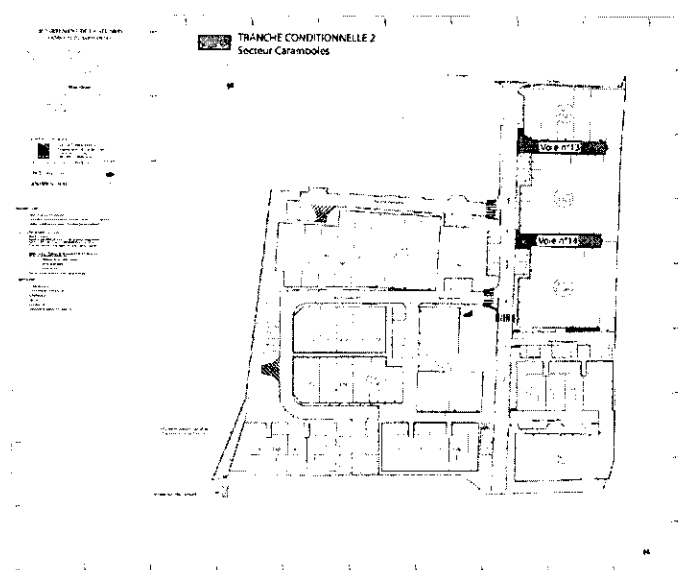
Tranche ferme : Travaux sur emprise A (secteur Est de Longanis) - 6.5 mois

Tranche conditionnelle 1 : Travaux sur emprise B (secteur de Longanis) -1 mois (Logt IMAQUE)



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Tranche conditionnelle 2 : Travaux sur emprise C (secteur de Caramboles) -3.5 mois



Les marchés de travaux (TST, BAGELEC, EVE) seront notifiés au 1^{er} trimestre 2015 mais le démarrage des travaux reste conditionné à la déconnexion du réseau BT demandée depuis fin 2013 et la validation des plans de Longanis. Bien que ces plans aient été présentés à EDF en septembre 2014, EDF a clôturé le dossier Longanis en fin d'année 2014.

La 3^{ème} tranche VRD – CARAMBOLES concernant le reste des travaux (à l'exception des deux impasses) **n'est pas prévue avant 2019-2020.**

4.2 Travaux de démolition

La 1^{ère} tranche de démolition a été effectuée en 2008 (Secteur de Badamiers et emprise COCO sur secteur de Longanis). → 70 logements

La 2^{ème} tranche de démolition a été réalisée sur le secteur de Longanis sur 2012 et 2013, et plus particulièrement sur les emprises des opérations de construction futures MAHE et LES Longanis. → 30 logements.

Le titulaire du marché est l'entreprise MBTP pour un montant de 138 000 € HT. Les premières démolitions ont eu lieu en mai 2012 faisant suite à la livraison de COCO et se sont poursuivies jusqu'en 2013 avec les livraisons des opérations de construction du secteur de Badamiers.

La 3^{ème} tranche de démolition concernera Caramboles (pas avant 2019). Sur la cinquantaine de logements prévus à la démolition, seule une dizaine est emmurée suite au départ volontaire des habitants.

(Annexe 4 : Tableau de suivi des démolitions et emmurements)

L'Etat d'avancement VRD est de 22.5 % au 31.12.2014 (hors démolition)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Les actions MOUS en 2014 ont porté sur :

- Suivi de la 1^{ère} tranche LES (gestion de conflits de voisinage sur Badamiers)
- Suivi des familles en transit sur les opérations « tiroirs » LACROIX, PORQUEROLLES et COCO
- Traitement des décohabitations
- Gestion d'un squat sur un L.E.S. « libre » de Badamiers
- Suivi des familles prévues en améliorations acquisitions (secteur de Caramboles)
- Reconquête du secteur de Caramboles
- Communication sur le projet d'aménagement et accompagnement des familles

Les actions MOUS sur 2015 porteront sur :

- Travail de recherche de nouvelles familles suite aux désistements de 2 familles de la 1^{ère} tranche de L.E.S. Badamiers
- Suivi de la 2^{ème} tranche de L.E.S. (secteur Longanis) : Pré Celes et Celes – Accompagnement à l'accession et travail sur la liste complémentaire
- Suivi des familles en transit sur l'opération « tiroirs » LACROIX- PORQUEROLLES- COCO- AMBRE
- Préparation des futures attributions sur l'opération MAHE
- Reconquête du secteur de Caramboles, multiplication des visites à domicile sur Caramboles
- Communication sur le projet d'aménagement

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

FONCIER

1. LE PERIMETRE DE LA RHI HYACINTHE CARAMBOLES

Pour rappel,

Suite au passage du cyclone Hyacinthe dans les années 80, Caramboles, Longanis et Badamiers ont été construits dans l'urgence pour répondre aux besoins des populations sinistrées.

C'est dans ce contexte qu'un **bail à construction** a été consenti par la SIDR à la commune de Saint-Denis, suivant un acte reçu par Maître M.Popineau, notaire à Saint-Denis le 6 mai 1982.

Le bail à construction expirait en janvier 2000. Un **bail de location** a été accepté entre les 2 parties en date du 1^{er} février 2000 jusqu'au 31 décembre 2003. Depuis cette dernière date, la SIDR a décidé d'appliquer un **loyer mensuel à un euro symbolique avec la mise en place d'une Convention d'Occupation Précaire**.

Dans le cadre du bail à construction, la ville de Saint-Denis a construit les LTS que l'on connaît aujourd'hui :

Badamiers : 49 logements

Références cadastrales : DS 300 et 301
--

Longanis : 57 logements

Références cadastrales : DS 232, 233, 234, 235, 236, 254, 253, 252, 251, 250, 255, 256, 257, 258, 273, 272, 271, 270, 237, 274, 275, 276, 277, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 249, 248, 247, 246, 245, 244, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 266, 267, 268, 269, 265, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289 et 290.
--

Caramboles : 101 logements

Références cadastrales : DS 223 et 224
--

La maîtrise foncière S.I.D.R est totale : le bornage contradictoire a pu être mené à son terme sur les secteurs Badamiers (partie Est), Longanis et Caramboles. La limite Ouest de Badamiers fait l'objet d'un bornage judiciaire.

2. TABLEAU RECAPITULATIF DES CESSIONS DEJA REALISEES (A FIN 2013)

<i>Acquéreur</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Superficie cadastrale (m²)</i>	<i>Date acte</i>	<i>PRIX DE VENTE € HT</i>
VANWALSCAPEL Marie Odette	DS 487 (ex DS 223)	96	17/02/2013	9 000.00 €
PONAPIN Antoine	DS 486 (ex DS 223)	126	17/07/2013	9 000.00 €

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20151123-15616-4-DE Date de réception préfecture : 01/12/2015

3. ACQUISITIONS

Aucune acquisition n'a été effective au cours de l'année 2014

4. VENTES

Au cours de l'année 2014, il a été vendu 2 améliorations- acquisitions

<i>Acquéreur</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Superficie cadastrale (m²)</i>	<i>Date acte</i>	<i>PRIX DE VENTE € HT</i>
LAMOLY Rosinette	DS 492	97	02/06/2014	9 000.00 €
SABABADICHETTY Thérèse	DS 491	126	17/06/2014	9 000.00 €

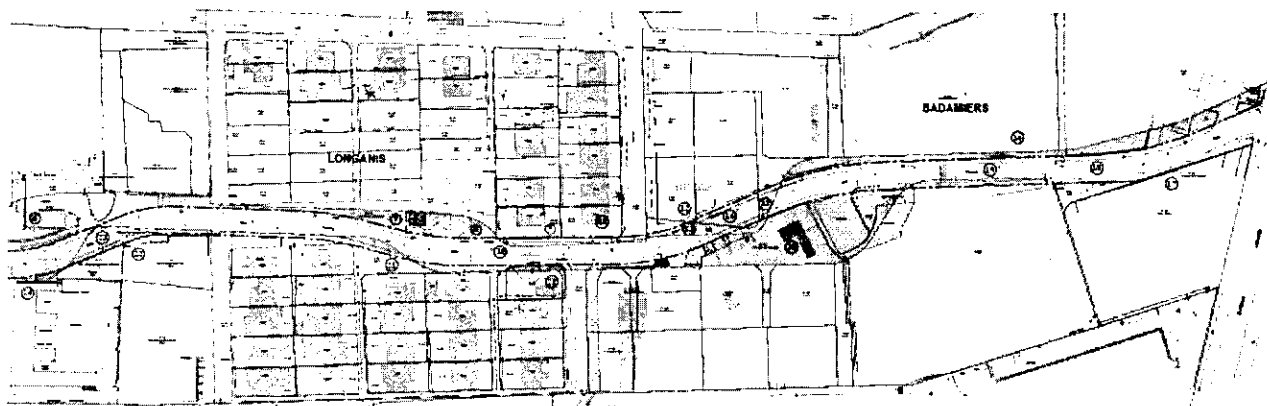
4. DECLASSEMENT

Rue François de Mahy :

Les emprises (références cadastrales DS 464-465-466-467-468-469-470-471) ont été déclassées du domaine public communal par délibération du 26 février 2011 pour permettre leurs cessions à la SIDR. La superficie totale est de 2 014 m² (en rose)

Cette transaction est réalisée à l'amiable, moyennant le paiement d'un prix fixé entre les parties à 1 € dans le cadre de la RHI HYACINTHE CARAMBOLES.

Un accord de principe a été donné par la SIDR sur la rétrocession à terme des délaissées (en bleu).



Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ANALYSE FINANCIERE

Une partie du financement de cette opération est assurée par les cessions de charges foncières. Le solde à financer après prise en compte de ces cessions est pris en charge :

- A titre principal par des Subventions Etat RHI (80 %),
- A titre complémentaire par la participation propre de la collectivité (20 %).

Dernier Bilan financier approuvé par la collectivité (CRAC 2013):

Validation en Conseil Municipal du Traité de Concession et de son bilan financier en date du 29 novembre 2014 :

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 519 000	59 205	2 578 205
Participation de la commune	2 415 917	189 798	2 605 715
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 118 229	180 049	2 298 278
Autres produits de gestion	17 972	1 528	19 500
TVA marge sur produits	-9 808	9 808	
Total produits	7 661 084	440 388	8 101 472

Charges			
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	87 125	1 302 125
Etudes et travaux d'infrastructure	4 481 161	371 483	4 852 644
Frais de gestion	1 152 147		1 152 147
Soldes TVA		-19 877	-19 877
Total charges	7 661 084	440 388	8 101 472

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ANALYSE DES CHARGES ET PRODUITS REALISES AU COURS DE L'EXERCICE 2014

1. Charges : le réalisé en 2014

Le réalisé 2014 s'élève à **138 386.28 € HT**, réparti de la façon suivante :

Section	Libellé	LB	Facturé HT
51-Maitrise des Sols	Frais de Notaire	5413	400,00
Total 51-Maitrise des Sols			400,00
52-Mise en Etat des Sols	Libération des Terrains-Démolition-Evacuation	5424	938,53
52-Mise en Etat des Sols	Aides aux Familles	5425	1 223,93
Total 52-Mise en Etat des Sols			2 162,46
53-Infrastructure	Honoraires MOE Infrastructure	5441	9 725,47
53-Infrastructure	Honoraires Géomètre Infrastructure	5442	3 417,85
53-Infrastructure	Autres BET Infrastructure	5448	2 114,74
53-Infrastructure	Travaux Secondaires	5450	23 675,99
53-Infrastructure	Autres Concessionnaires	5456	627,02
53-Infrastructure	Autres Frais Divers	5458	11 327,47
Total 53-Infrastructure			50 888,54
56-Frais de Gestion	Rémunération Forfaitaire	5501	37 685,00
56-Frais de Gestion	Rémunération Mous	5502	46 000,00
56-Frais de Gestion	Rémunération Proportionnelle	5503	710,28
56-Frais de Gestion	Rémunération de Commercialisation	5504	540,00
Total 56-Frais de Gestion			84 935,28
Total général			138 386,28

MAITRISE DES SOLS

400 € HT

- **LB 5416 Autres frais fonciers**

400 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Rhi Hyac. Car. : Prise en Charge Surplus Frais Notaire Dossier Lamoly	21/05/14	200,00	200,00
ESPARON BARET ETHEVE VALERY	Rhi Hyac. Car. : Prise en Charge Surplus Frais Notaire Dossier Sababadichetty	21/05/14	200,00	200,00
Total Frais de Notaire			400,00	400,00

L'augmentation des frais d'acte s'explique par le fait que les droits de mutations ont augmenté depuis le 1^{er} avril 2014 : la taxe départementale est passée de 3.80 % à 4.50 %. Ces frais supplémentaires ont été pris en charge par la RHI uniquement pour les dossiers déjà arrêtés d'un point de vue financier (familles Lamoly et Sababadichetty). Pour les autres dossiers, cette augmentation sera prise en compte dans le montage financier.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

MISE EN ETAT DES SOLS
2 162.46 € HT

- **LB 5424 Libération de Terrain**

938.53 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	R.G TTC	Fact. TTC
SOCIETE ISOLATBRETOISE	Longanis Désamiantage sur le Secteur (4 Logements).	02/04/14	0,00	0,00	1 465,84	1 465,84
ACTION PRO	Rhi H-Caramboles-Emmurement Logt 104 Rue F. de Mahy-	01/10/14	938,53	19,71	0,00	958,24
Total Libération des Terrains-Démolition-Evacuation			938,53	19,71	1 465,84	2 424,08

Ces dépenses correspondent aux travaux de désamiantage de 4 logements sur le secteur de Longanis (libération de la RG à hauteur de 1 465.84 € en 2014) et d'un emmurement sur Caramboles.

- **LB 5425 Aides aux familles**

1 223.93 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	02/01/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	02/01/14	88,00	88,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Fact 2632389-Remboursement Souscription Edf-Fontaine Lucas	02/01/14	-36,07	-36,07
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/02/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/02/14	88,00	88,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/03/14	88,00	88,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/03/14	17,00	17,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/04/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/04/14	88,00	88,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	17/04/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	17/04/14	88,00	88,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/06/14	88,00	88,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/06/14	17,00	17,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/07/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/07/14	88,00	88,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/08/14	88,00	88,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/08/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/09/14	88,00	88,00

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/09/14	17,00	17,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/10/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/10/14	88,00	88,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/11/14	17,00	17,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/11/14	88,00	88,00
FOURNISSEURS DIVERS AMENAGEMENT	Aide au Relogement Année 2014: Aide au Relogement Malo Mariette	01/12/14	88,00	88,00
DIVERS	Aide au Relogement Année 2014 : Ouledi + Pounoussamy	01/12/14	17,00	17,00
Total Aides aux Familles			1.223,93	1.223,93

Ces aides aux familles concernent essentiellement des aides aux loyers pour les familles en transit sur les opérations suivantes :

Porquerolles : Familles OULEDI et POUNOUSSAMY : 204 €

Coco: Famille MALO MARIETTE : 1 056 €

ETUDES ET TRAVAUX

50 888.54 € HT

- **LB 5441 Honoraire Maîtrise d'œuvre Infrastructures**

9 725.47 € HT

VECTRA (sous traitant CONCEPT)

Marché n° M08-88 603 signé le 28/08/2008

Montant du marché : 105 142 € HT

Montant après avenants n° 1, n° 2 et n° 3 : 129 770 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2014 : 66 %

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	Fact. TTC
VECTRA	Rhi Hyacinthe Carambole- Maitrise d'Œuvre	26/06/14	3 903,10	347,10	331,76	4 234,86
CONCEPT	Rhi Hyacinthe-Carambole- Sstrait Vectra	26/06/14	500,00	0,00	42,50	542,50
VECTRA	Rhi Hyacinthe Carambole- Maitrise d'Œuvre	15/12/14	2 722,37	442,37	231,40	2 953,77
CONCEPT	Rhi Hyacinthe-Carambole- Sstrait Vectra	15/12/14	2 600,00	0,00	221,00	2 821,00
Total Honoraires MOE Infrastructure			9 725,47	789,47	626,66	10 552,13

Ces honoraires correspondent à la réalisation d'un DCE partiel. Le nouveau périmètre (Longanis Est +2 impasses Caramboles) a nécessité :

- la reprise des nivellements pour être en conformité avec le PLU,
- la reprise des pièces graphiques et écrites,
- la reprise des métrés et de l'estimation,
- et l'approbation des nouveaux plans auprès de EDF.

- **LB 5442 Honoraires Géomètre Infrastructure**

3 417.85 € HT

OIT

Marché n° M11 105970 signé le 04 novembre 2011

Montant du marché : 24 159 € HT

Etat d'avancement au 31/12/2014 : 43 %

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	Fact. TTC
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Devis 1311-01906 Divers Trx Fonciers	23/01/14	150,00	0,00	12,75	162,75
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marche Géomètre	03/02/14	2 275,00	0,00	193,38	2 468,38
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marche Géomètre	03/03/14	711,45	36,45	60,47	771,92
OCEAN INDIEN TOPOGRAPHIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Marche Géomètre	19/03/14	281,40	131,40	23,92	305,32
Total Honoraires Géomètre Infrastructure			3 417,85	167,85	280,52	3 708,37

Ces factures correspondent à :

- Etablissement d'un certificat Loi Carrez pour l'appartement destiné à la vente des lots 165-167
- Etablissement du plan d'intérieur des lots 165 et 167
- Etablissement d'une coupe de principe des lots 165 et 167

• **LB 5448 Autres Bet Infrastructure**

2 114.74 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
EXID	Rhi Hyacinthe Carambole-Repérage Amiante Logt 181/217/189/167 F. de Mahy	13/01/14	1 067,33	90,72	1 158,05
EXID	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Diagnostic Amiante Lot 107 Rue F.Mahy-De14012701	25/02/14	312,48	26,56	339,04
EXID	Rhi Hc-Diag. Amiante Avt Demol.-Logts 104 et 108-Dev14102201	12/11/14	734,93	62,47	797,40
Total Autres BET Infrastructure			2 114,74	179,75	2 294,49

Ces frais d'honoraires correspondent à des expertises Amiante/termite avant démolition sur les logements restants de Longanis.

• **LB 5450 Travaux secondaires**

23 675.99 € HT

SBTPC -LOT 1 VRD

Marché n°M10-99734 signé le 26/07/2010

Montant du marché : 2 690 000 € HT

Marché soldé au réalisé à 700 642.93 €HT (DGD date de septembre 2014).

CENERGI-LOT 2 BT ET ECLAIRAGE PUBLIC

Marché n°M10-99737 signé le 26/07/2010

Montant du marché : 403 777 € HT

Marché soldé au réalisé à 68 531.35 € HT (DGD date de septembre 2014).

EVE- LOT 3 ESPACES VERTS ET AIRES DE JEUX

Marché n°M10-99738 signé le 26/07/2010

Montant du marché : 221 336.73 € HT

DGD en cours. La SIDR reste en attente d'un acte de sous-traitance modificatif (marché à solder au réalisé à hauteur de 45 045 € HT).

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Dt Rév.	TVA	Fact. TTC
CENERGI DEVELOPT OI RJ	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 011010/13 et 021010/13-Divers Trx	19/02/14	10 338,00	0,00	878,73	11 216,73
SBTPC	Rhi Hyacinthe Carambole-Travaux VRD	02/09/14	9 313,64	7 907,93	791,66	10 105,30
CENERGI DEVELOPT OI RJ	Rhi Hyacinthe Carambole-Bases Réception Eclairage Public	02/09/14	4 024,35	3 624,35	342,07	4 366,42
Total Travaux Secondaires			23 675,99	11 532,28	2 012,46	25 688,45

En 2013, passé une lettre de commande a été passé à CENERGI pour la réalisation des travaux de dévoiement du réseau afin de permettre le raccordement du Bar Imaque (travaux réalisés en 2014 après mise en demeure).

• **LB 5456 Autres concessionnaires**

627.02 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
ELECTRICITE DE FRANCE	Rhi Hyacinthe Carambole-Conso. Local Mous	28/02/14	77,38	6,58	83,96
ELECTRICITE DE FRANCE	Rhi Hyacinthe Caramboles- Conso. Local Mous-Bord.3687be	28/02/14	80,82	3,14	83,96
ELECTRICITE DE FRANCE	Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 9332989001-Modification de Branchement	25/03/14	326,30	27,74	354,04
CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles- Conso. Local Mous-Fact Fe 0868851378	18/07/14	10,39	0,22	10,61
ELECTRICITE DE FRANCE	Rhi Hyacinthe Caramboles-Conso. Local Mous-Bordereau 4752 Be	31/07/14	66,06	1,80	67,86
CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Arrête de Compte-Fact Fe0881148170	12/09/14	53,58	1,12	54,70
CGE NORD VEOLIA EAU	Rhi Hyacinthe Caramboles-Conso. Local Mous-Facture Fe0889130674-	16/10/14	12,49	0,26	12,75
Total Autres Concessionnaires			627,02	40,86	667,88

Ces frais concernent la consommation d'eau et d'électricité du Local MOUS.

• **LB 5458 Autres frais divers**

11 327.47 € HT

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	TVA	Fact. TTC
PROJECT REPRO INDUSTRIE	Rhi Hyacinthe Carambole-Repro Dossier-Fact 1400339	28/02/14	215,44	18,31	233,75
BARNAVAL J.FRED-SDOI	Rhi Hyacinthe Caramboles-Nettoyage Parcelle-Devis 018	01/04/14	5 000,00	425,00	5 425,00
BARNAVAL J.FRED-SDOI	Rhi Hyacinthe Caramboles-Nettoyage Parcelle + Pose Clôture-Devis 017	11/04/14	5 600,00	476,00	6 076,00
PROJECT REPRO INDUSTRIE	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Reproduction Doe-Facture 1401056	31/05/14	177,57	15,09	192,66
PROJECT REPRO INDUSTRIE	Rhi Hyacinthe-Caramboles-Repro Marche Mo pour Trx VRD-Fact.1401726	31/08/14	54,30	4,62	58,92
QUOTIDIEN DE LA REUNION	Rhi Hyacinthe Caramboles-Publication Trx VRD-Fact.Pa/368775	07/10/14	280,16	23,81	303,97
Total Autres Frais Divers			11 327,47	962,83	12 290,30

Ces frais concernent entre autres :

- Enlèvements des encombrants et débroussaillage de l'emprise libérée de Longanis (terrain vague de 6 000 m2) et pose de clôture.
- Frais de reprographie et publication d'Appel d'offres

FRAIS DE GESTION

84 935.28 € HT

La rémunération 2014, conformément à l'article 21 du Traité de Concession, se décompose de la façon suivante :

• **LB 5501 Rémunération forfaitaire au titre de la Maîtrise d'ouvrage**
37 685,00 € HT

(Article 21-1-A) : 7 537€ x 4 trimestres, 30 148€ + 7 537 € (Rem du 1^{er} trimestre 2007 non facturé depuis)

Reçu de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rem Forfaitaire 2014	30/06/14	15 074,00	15 074,00
SIDR	Rem Forfaitaire 2014	30/09/14	15 074,00	15 074,00
SIDR	Rem Forfaitaire 2014 + Régularisation 1er T 2007	31/12/14	7 537,00	7 537,00
Total Rémunération Forfaitaire			37 685,00	37 685,00

En 2014, les rémunérations au titre de la MOUS et forfaitaires au titre de la maîtrise d'ouvrage sont plus élevées. En effet, une régularisation a été effectuée par rapport au 1er trimestre 2007 (jamais facturé, en sachant que le traité de concession date de janvier 2007.

	A fin 2012	2013	2014	Montant cumulé ¹	2015	2016	2017	2018	Montant cumulé ²
Rémunération Forfaitaire	173 351	30 148	37 685	241 183	30 148	30 148	30 148	30 148	361 775
Dont Régularisation			+ 7 537						
Rémunération Mous	264 500	46 000	57 500	368 000	46 000	46 000			460 000
Dont Régularisation			+11 500						

² conformément à l'avenant n° 7 qui entérine une prolongation du Traité de concession de 4 ans et au dossier de prolongation MOUS n° 2 pour 2015 et 2016.

• **LB 5502 Rémunération forfaitaire au titre de la MOUS** **46 000,00 € HT**

(Article 21-1-B) :

Ville : 2 300 € x 4 trimestres = 9 200

Etat : 9 200 € x 4 trimestres = 36 800

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rem Mous 2014	30/06/14	23 000,00	23 000,00
SIDR	Rem Mous 2014	30/09/14	11 500,00	11 500,00
SIDR	Rem Mous 2014	31/12/14	11 500,00	11 500,00
Total Rémunération Mous			46 000,00	46 000,00

• **LB 5503 Rémunération proportionnelle** **710,28 € HT**

(Article 21-2) soit 3 % du montant total HT des dépenses de travaux (VRD et démolitions)

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rémunération Proportionnelle HT 2014 Dépenses	30/06/14	310,14	310,14
SIDR	Rémunération Proportionnelle HT 2014 Dépenses	30/09/14	400,14	400,14
Total Rémunération Proportionnelle			710,28	710,28

• **LB 5504 Rémunération de commercialisation** **540 € HT**

(Article 21-2) soit 3 % du montant HT de la cession

Date de réception préfecture : 01/12/2015

R.Sociale	Objet	Date Fact.	Fact.HT	Fact. TTC
SIDR	Rémunération Proportionnelle Recettes HT 2014 Facturées	30/09/14	540,00	540,00
Total Rémunération de Commercialisation			540,00	540,00

2. Produits : le réalisé en 2014

Le total des produits appelés s'élève à **-1 287 414 € HT** en 2014.

LB 5600. Cessions aux occupants

18 000 € HT

Objet	LB	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
Vente Soupramanien Sababadichetty	5600	16/06/14	9 000,00	0,00	9 000,00
Vente Lamoly Marie Rosinette	5600	28/05/14	9 000,00	0,00	9 000,00
Total Cessions aux Occupants			18 000,00	0,00	18 000,00

LB 5613 Participation de la collectivité –Financement des équipements Publics -1 385 997.23 € HT

Objet	Objet	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
CNE ST DENIS	Basculement Participation aux Equipements Publics sur Lb 5666 Avance de Trésorerie	28/03/14	-1 385 997,23	-117 809,77	-1 503 807,00
CNE ST DENIS	Basculement Participation aux Equipements Publics sur Lb 5666 Avance de Trésorerie	31/12/14	-184 330,88	-15 668,12	-199 999,00
COMMUNE DE SAINT-DENIS	Appel de Fonds n4 Equipement Publics	19/11/14	184 330,88	15 668,12	199 999,00
Total Participation Collectivité Financement Equipements Publics			-1 385 997,23	-117 809,77	-1 503 807,00

Compte tenu des délais administratifs des remises d'ouvrages, il s'est avéré préférable d'adresser à nouveau les appels de fonds auprès de la collectivité sous forme d'avances de trésorerie. Au 31/12/2013, la collectivité a versé au titre du financement des équipements publics **1 503 807 € TTC, soit 1 385 997 € HT.**

Ce transfert de ligne budgétaire s'est traduit par une écriture comptable au 1 trimestre 2014 :
- 1 503 807 € TTC sur LB 5613 Participation de la collectivité au financement des équipements publics

+ 1 503 807 € TTC sur LB 5666 Avance

La réaffectation de la participation de la collectivité au financement des équipements publics sous forme d'avance a été entérinée par voie d'avenant n° 1 à la convention d'avance de trésorerie validée au Conseil Municipal du 15 décembre 2013.

Suite à la demande de la collectivité, un appel de fonds a été effectué en décembre 2014 à hauteur de 199 999 € comme indiqué dans le CRAC 2012. Le versement de 199 999 € a été enregistré en avance (LB 5666).

Un avenant n°2 à la convention d'avance de trésorerie est donc joint au présent CRAC pour prendre en compte ce dernier appel de fonds.

(Annexe 5 : Avenant n°2 à la convention d'avance de trésorerie)

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

LB 5614 Autres participations

50 258.05 €

Payeur	Objet	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	Edf Remboursement Loi Sru	08/09/14	50 258,05	4 271,93	54 529,98
Total Autres Participations			50 258,05	4 271,93	54 529,98

Dans le cadre de la loi SRU, une convention EDF a été établie pour la réalisation des travaux de la RHI Hyacinthe Caramboles. Cette recette correspond au remboursement de l'avance effectuée sur les travaux du secteur de Badamiers.

LB 5642 Autres produits de gestion

2 764.98 €

Payeur	Objet	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
BORDIER JEAN ROSAIRE	Bordier Loyers du 01/01/14 au 31/12/14	02/01/14	2 764,98	235,02	3 000,00
Total Autres Produits de Gestion			2 764,98	235,02	3 000,00

Acomptes de loyers

Au 31/12/2014, le montant total des acomptes mensuels (250 € TTC/mois) s'élève à 3 000 € TTC sur l'année.

LB 5621 Participation Collectivité Subvention RHI (Etat)

27 560.00 €

Payeur	Objet	Date Rec.	Rec. HT	TVA	Rec. TTC
(DEAL) DIRECTION DEPARTEMENTALE EQUIPEMENT	Subv-Arr 05-01779 /Demande n°5 Régularisation	02/12/14	-83 677,22	-7 112,56	-90 789,78
(DEAL) DIRECTION DEPARTEMENTALE EQUIPEMENT	Subv-Arr 05-01779 /Demande n°4 Régularisation.	29/04/14	-21 240,02	-1 805,40	-23 045,42
(DEAL) DIRECTION DEPARTEMENTALE EQUIPEMENT	Subv-Arr 05-01779 /Demande n°5	02/12/14	132 477,57	11 260,59	143 738,16
Total Participation Collectivité Subvention Rhi			27 560,33	2 342,63	29 902,96

Les appels de fonds n°4 et n°5 ont du faire l'obj et d'une régularisation, car la base retenue intègre en autres les factures concernant la réalisation du poulailler « collectif » et des aires de jeux sur Longanis (travaux qui ne sont pas pris en charge par l'Etat).

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

PREVISIONS DE CHARGES ET DE PRODUITS POUR L'EXERCICE 2015

1. Charges : prévisions 2015

Les dépenses prévisionnelles de l'année 2015 s'élèvent à **472 371 € HT**, réparties de la façon suivante :

MAITRISE DES SOLS **2 236 € HT**

- LB 5413 Frais de notaire **2 236 € HT**

Ces provisions correspondent à des frais de notaires pour la publication de l'Etat Descriptif de Division E.D.D. (parcelle DS 493) suite aux ventes des logements emboîtés sur Caramboles.

MISE EN ETAT DES SOLS **630 € HT**

- LB 5425 Aides aux familles **630 € HT**

Il est à prévoir des aides aux familles dans le cadre du transit de certaines familles (prise en charge de leur loyer) sur le secteur de Caramboles.

ETUDES ET TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE PUBLIQUE **382 279 € HT**

Ce montant correspond aux :

- LB 5441 Honoraires du Maître d'œuvre : **4 775 € HT**

Ces honoraires sont en lien avec le suivi de la 2^{ème} tranche VRD sur la partie EST de Longanis et les deux impasses de Caramboles.

- LB 5442 Honoraires Géomètre/Etude Infrastructures. Pub. : **7 764 € HT**

Il est provisionner des honoraires pour les bornages et les divisions en volumes dans le cadre des améliorations acquisitions sur le secteur de Caramboles.

- LB 5443 CSPS : **480 € HT**

Ces honoraires correspondent à la mission CSPS dans le cadre du suivi de la 2^{ème} tranche VRD des emprises libérées (Partie EST de Longanis et 2 impasses de Caramboles).

- LB 5445 Urbaniste : **1 600 € HT**

Il est à prévoir des honoraires pour le suivi des PC des améliorations acquisitions et des opérations de constructions du secteur de Longanis (MAHE et LES Longanis).

- LB 5448 Autres BET Infrastructures : **1 111 € HT**

Il est à prévoir des honoraires pour les diagnostics amiantes -termites et les rapports électricité dans le cadre des améliorations acquisitions.

974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

- **LB 5450 Travaux secondaires :** **329 346 € HT**

Ces provisions concernent les travaux VRD sur secteur de Longanis Partie Est et 2 impasses de Caramboles.

Les entreprises attributaires des nouveaux marchés VRD sont les suivantes :

TIN SANG TERRASSEMENTS –LOT 1 VRD

Marché n°M15.121722 signé le 02/02/2015

Montant du marché : 596 821.60 € HT

BAGELEC –LOT 2 BASSE TENSION ET ECLAIRAGE PUBLIC

Marché n°M15.121725 signé le 02/02/2015

Montant du marché : 215 054 € HT

EVE–LOT 3- ESPACES VERTS

Marché n°M15.121726 signé le 02/02/2015

Montant du marché : 46 354.70 € HT

- **LB 5456 Autres concessionnaires :** **19 783 € HT**

Provisions sur les déposes de compteurs.

- **LB 5456 Frais de communication :** **3 000 € HT**

Il est à prévoir des dépenses de communication, supports de communication (visuels...)

- **LB 5458 Autres frais divers :** **14 420 € HT**

Provisions sur des travaux de nettoyages des parcelles sur le secteur de Longanis.

FRAIS DE GESTION **87 226 € HT**

Ces dépenses correspondent aux prévisions de rémunération.

Concernant la rémunération, et conformément à l'article 21 de la CPA :

- **LB 5501 Rémunération forfaitaire :** **30 148 € HT**
(7 537 €/Trimestre, soit 30 148 €/an)

- **LB 5502 Rémunération MOUS :** **46 000 € HT**
(11 500 €/Trimestre, soit 46 000 €/an)

- **LB 5503 Rémunération proportionnelle :** **10 268 € HT**
3 % du montant total HT des dépenses de travaux

- **LB 5504 Rémunération de commercialisation :** **810 € HT**
3 % du montant HT de la cession

2. Produits : prévisions 2015

Les produits prévisionnels de l'année 2015 s'élèvent à **202 185 € HT**, répartis de la façon suivante :

LB 56 000 Cessions aux occupants **27 000 € HT**

Ces cessions correspondraient à la vente de 2 améliorations acquisitions- SICA

974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

LB 5642 Autres produits de gestions

2 765 € HT

Il est prévu de recevoir sur l'année 2015 des acomptes mensuels de loyers (Bail de Bordier), soit 250 € TTC par mois.

LB 5622 Participation de la collectivité à la MOUS (ETAT)

52 995 € HT

Conformément à la prolongation n° 1, il est prévu au 1er et au 4ème trimestres 2015 des appels de fonds Etat au titre de la MOUS à hauteur respectivement de 31 797 € HT et 21 198 € HT.

LB 5621 Participation de la collectivité Subvention RHI (Etat)

119 425 € HT

Il est prévu en 3^{ème} trimestre de faire un appel de fonds à hauteur de 119 425 € HT.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

NOUVEAU BILAN FINANCIER

1. CRPO (COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL DE L'OPERATION) ACTUALISE AU 31/12/2014

CRPO actualisé CPA « RHI HYACINTHE CARAMBOLES »

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 519 000	59 205	2 578 205
Participation de la commune	2 424 926	176 113	2 601 039
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 155 220	183 194	2 338 414
Autres produits de gestion	18 707	1 590	20 297
Autres participations	50 258	4 272	54 530
TVA marge sur produits	-9 808	9 808	
Total produits	7 758 077	434 181	8 192 258

Charges	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	87 125	1 302 125
Etudes et travaux d'infrastructure	4 578 154	374 267	4 952 421
Frais de gestion	1 152 147		1 152 147
Soldes TVA		-28 868	-28 868
Total charges	7 758 077	434 181	8 192 258

2. PARTICIPATION DE LA COLLECTIVITE

Entre le CRAC 2013 et le CRAC 2014, la participation de la Collectivité reste quasiment inchangée, soit 2 601 039 € TTC.

	CRAC 2013		CRAC 2014	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Participation au foncier	183 000	183 000	183 000	183 000
Participation de la collectivité à la MOUS			170 009	170 009
Participation au financement des équipements publics	2 232 917	2 422 715	2 071 917	2 248 030
MONTANT TOTAL	2 415 917	2 605 715	2 424 926	2 601 039

Il n'y a pas d'augmentation de la participation globale de la collectivité. Comme évoqué précédemment nous avons dissocié la participation de la collectivité au titre du financement des équipements publics et au titre de la MOUS.

Echéancier des appels de fonds de la collectivité :

VERSEMENT	Total Budget	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018+
Participation de la collectivité au financement des équipements Publics (€ TTC)	2 248 030			597 286	404 946	501 575	-1 503 807				2 248 030
Participation de la collectivité à la MOUS	170 009								145 208	24 802	
Avance Encaissement	2 290 352	200 000	286 546				+1 503 807 + 199 999				100 000
Avance Remboursement	-2 290 352			-486 546							-1 803 806

3. SUBVENTION RHI – ETAT

Participation Collectivité – Subvention RHI (Appels de fonds Etat)

- 2007 : 15 826 € HT, soit 17 171 € TTC
- 2009 : 195 859 € HT, soit 212 507 € TTC
- 2011 : 346 411 € HT, soit 375 856 € TTC
Différence de – 65 113 € HT (soit -70 648 € TTC) entre le montant appelé et le montant réglé sur l'appel de fonds n°3
→ Réglé 305 208 € TTC (en 2013)
- 2013 : 325 265 € HT, soit 352 913 € TTC
Différence de 21 240 € HT (soit -23 045 € TTC) entre le montant appelé et le montant réglé sur l'appel de fonds n°4
→ Réglé 329 867 € TTC (en 2014)
- 2014 : Un appel de fonds n° 5 a été réalisé, pour un montant de 48 800 € HT en date du 02/12/2014 (non encaissé au 31/12/2014)
- 2015 : 119 425 € HT, soit 129 576 € TTC
- 2016 : 328 690 € HT, soit 356 628 € TTC
- 2017 : 330 695 € HT, soit 358 804 € TTC
- 2020 : 424 611 € HT, soit 460 702 € TTC

Un total de 2 049 229 € HT soit 2 223 413 € TTC

Participation Collectivité – Subvention MOUS (Appels de fonds Etat)

Accusé de réception en préfecture
374 P19748115 20151123 158164 DE
Date de réception préfecture : 07/12/2015
Conformément à la prolongation MOUS n°2 signé le 10 décembre 2014, la ligne budgétaire MOUS ETAT a été augmentée de 46 000 €, passant de 69 000 € à 115 000 €.

- 2013 : 10 599 € HT, soit 11 500 € TTC (Appelé et réglé en 2013)
- 2015 : Un appel de fonds n°2 sera effectué au 1^{er} trimestre 2015 à hauteur de 31 797 € HT, soit 34 500 € TTC. L'appel de fonds n°3 sera réalisé au cours du 4^{ème} trimestre 2015 à hauteur de 21 198 € HT, soit 23 000 € TTC
Soit un total appelé en 2015 de 52 995 € HT, 57 500 € TTC
- 2016 : 21 198 € HT, soit 23 000 € TTC
- 2017 : 21 198 € HT, soit 23 000 € TTC

Un total de 105 991 € HT soit 115 000 € TTC

(Annexe 11 : Tableau récapitulatif de la participation MOUS entre la Ville et l'Etat)

SYNTHESE

Exercice 2014

Les dépenses réalisées au cours de l'année 2014 s'élèvent à **138 385 € HT**.
Les produits appelés en 2014 s'élèvent à **- 1 287 414 € HT**.

Exercice 2015

Les dépenses prévues pour l'année 2015 s'élèvent à **472 371 € HT**.
Les produits à appeler en 2015 s'élèvent à **202 185 € HT**.

Conclusions

Le bilan global de l'opération est passé de **7 661 084 € HT (soit 8 101 472 € TTC)** à **7 758 077 € HT (soit 8 192 258 € TTC)**

La participation totale de la Collectivité reste quasiment inchangé, soit 2 601 039 € TTC, répartie de la manière suivante :

1- Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au foncier (Rappel):

- 2007 : 183 000 € HT soit 183 000 € TTC

Un total de 183 000 € HT soit 183 000 € TTC

2-Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au financement des équipements publics:

- 2009 : 200 000 € TTC
- 2010 : 286 546 € TTC
- 2011 : 110 740 € TTC
- 2012 : 404 946 € TTC
- 2013 : 501 575 € TTC
- 2014 : 199 999 € TTC
- 2018 : 100 000 € TTC
- 2020 : 444 224 € TTC

Un total de 2 071 917€ HT soit 2 248 030 € TTC

3-Montant appelé au titre de la participation de la collectivité au titre de la MOUS

- 2016 : 145 208 € TTC
- 2017 : 24 802 € TTC

Un total de **170 009 € TTC**

(Annexe 11 : Tableau récapitulatif de la participation MOUS entre la Ville et l'Etat)

En conclusion, la collectivité doit désormais se prononcer sur la validation :

- du Réalisé 2014 et des Prévisions 2015
- du nouveau CRPO actualisé au 31/12/2014
- de la nouvelle participation de la collectivité
- de l'avenant n°8 faisant état de la nouvelle participation financière

La collectivité doit enfin valider la programmation de logements, d'un nombre total de **257** à savoir :

• LES	36
• Acquisition / Amélioration	52
• Locatifs LTTS collectifs	164
• Lots libres	5

Soit 257 logements

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ANNEXES

ANNEXE 1 : Plan projet d'aménagement des 3 secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES

ANNEXE 2 : Zoom sur Caramboles

ANNEXE 3 : Courrier de l'association REYNALD RUN avec pétition et réponse SIDR

ANNEXE 4 : Tableau de suivi des démolitions et emmurements

ANNEXE 5 : Avenant n°2 à la convention d'avance de trésorerie

ANNEXE 6 : Evolution du Compte de Résultat Prévisionnel d'Opération- CRPO

ANNEXE 7 : Ecart entre les 2 CRPO

ANNEXE 8 : Journal des écritures comptables

ANNEXE 9 : Bilan financier en € HT

ANNEXE 10 : Bilan financier en € TTC

ANNEXE 11 : Tableau récapitulatif de la participation MOUS entre la Ville et l'Etat

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ANNEXE 1

Plan projet d'aménagement des 3 secteurs de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES

Procès de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



ANNEXE 2

Zoom sur Caramboles

Numéro de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



ANNEXE 3

Courrier de l'association REYNALD RUN avec pétition et réponse SIDR

Accusé de réception en préfecture
74-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ANNEXE 4

Tableau de suivi

des démolitions et emmurements

Accusé de réception en préfecture
174-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ANNEXE 5

Avenant n°2 à la convention d'avance de trésorerie

Accusé de réception en préfecture
74-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



ANNEXE 6

Evolution du Compte de Résultat Prévisionnel d'Opération - CRPO

Accusé de réception en préfecture
074-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



ANNEXE 7

Ecart entre les 2 CRPO

Dossier de réception en préfecture
219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



ANNEXE 8

Journal

des écritures comptables

Accusé de réception en préfecture
74-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ANNEXE 9

Bilan financier en € HT

Accusé de réception en préfecture
14-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



ANNEXE 10

Bilan financier en € TTC

Procès de réception en préfecture
4-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

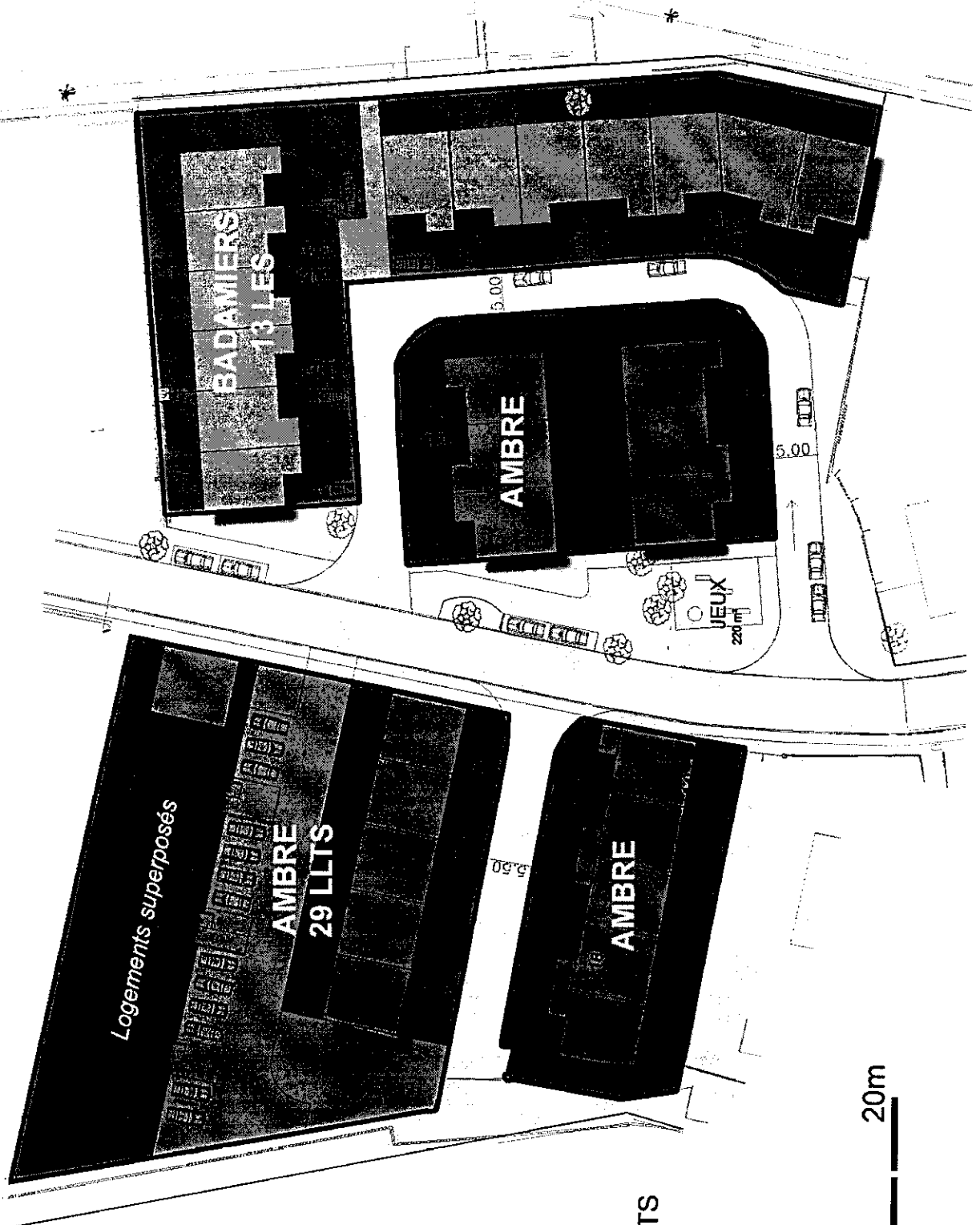


ANNEXE 11

Tableau récapitulatif de la participation MOUS entre la Ville et l'Etat

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-4-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-5-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



- LES
- INDIVIDUELS LLTS
- INTERMEDIAIRES LLTS



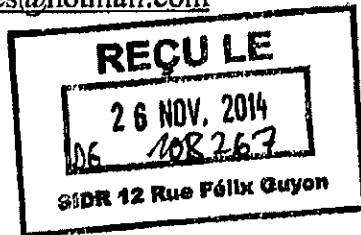
0 20m



- LES
- INDIVIDUELS LLTS
- COLLECTIFS LLTS
- COMMERCES

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20151123-15816-6-DE
 Date de réception préfecture : 01/12/2015

CLCC
Collectif des Locataires de la Cité les Caramboles
56 Allée du Poitou
97490 Sainte-Clotilde
citecaramboles@hotmail.com



Copie GA

Mme Nassimah DINDAR
Présidente de la S.I.D.R.
12, rue Félix Guyon CS 71090
97404 Saint-Denis - Cedex

Objet : Demande de rendez-vous

DOZ
Sainte-Clotilde, le 26 nov. 14
Nassimah

Madame de la S.I.D.R.,

Nous vous sollicitons pour l'obtention d'un rendez-vous afin de connaître réellement les projets que la S.I.D.R envisage pour notre cité.

Depuis notre dernière réunion, le 4 juillet 2013, au siège social de la S.I.D.R, nous n'avons plus aucune nouvelle concernant les projets de R.H.I pour notre cité, à l'exception de Mme LAÏ KON Florence, qui mandatée par la S.I.D.R, se rend chez les différents locataires en leur disant que la cité va bientôt être démolie et qu'ils doivent partir.

Face à cette pression et une certaine méconnaissance des démarches et procédures administratives, plusieurs personnes ont déjà déménagées.

Comment peut-on laisser des logements sociaux inoccupés alors que qu'une crise de logement existe à La Réunion et que de nombreuses personnes sont à la recherche d'un logement ?

Depuis quelques mois, nous constatons que des travaux de réfection du réseau d'eau potable et du réseau d'eaux usées sont en cours, avec l'installation de branchements individuels devant chaque maison, même celles inoccupées, pourquoi ces travaux si la cité doit être démolie ?

Pourquoi nous demander de partir alors que des travaux sont entrepris et laissent à penser que les maisons inoccupées seront bientôt attribuées à de nouvelles personnes.

Nous habitons cette cité depuis de nombreuses années, plus de trente ans pour certains, et ne voulons pas déménager pour aller vivre dans des appartements.

Nous vous invitons à répondre à ce énième courrier dans une instance pacifiste dans un premier temps, sans réponse rapide : la situation va virer dans le conflit prévisible et inévitablement médiatisé.

Veuillez agréer de nos salutations les plus amicales.

Le Collectif des Locataires
de la Cité les Caramboles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-7-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015



Direction Générale

CLCC
Collectif des Locataires de la Cité des
Caramboles
56 allée du Poitou
97490 SAINTE-CLOTILDE

Saint-Denis, le 22 décembre 2014

N/réf. : BF/CF-ab-20141222/DIRECTION
Opération RHI Hyacinthe-Caramboles

Mesdames, Messieurs,

Votre demande de rendez-vous adressée sous forme de pétition reçue le 26 novembre dernier a retenu toute mon attention.

Vous y évoquez une absence de communication de notre part sur le projet ; il s'agit, comme vous le savez, d'un projet d'aménagement porté par la commune et dont les conditions de mise en œuvre sont liées à l'avancement des autres tranches Hyacinthe et Longanis.

Les travaux dont vous faites état dans votre courrier ont été réalisés non pas par la SIDR, mais par la CINOR au titre de leurs travaux réguliers de remplacement de réseaux.

Ceci étant, et pour vous apporter les réponses appropriées sur le projet de RHI, son avancement opérationnel et les modalités de sa mise en œuvre plus spécifiquement sur le secteur de Caramboles, je vous propose volontiers une réunion de travail.

Compte-tenu de la période de congés, et au vu de la nécessité, pour le partage total des informations sur le projet entre l'ensemble des parties prenantes (Ville, SIDR, Etat...) je vous propose de vous recontacter deuxième quinzaine de janvier pour fixer une date pour une réunion qui pourrait se dérouler dans nos bureaux.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernard FONTAINE

Copie : Ville, DEAL,
SIDR : Direction de l'Aménagement, Agence Nord-Est

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-7-DE
Date de réception en préfecture 20/12/2015
12 rue Félix Guyon - CS 71090 - 97401 Saint Denis Cedex - t. 02 62 94 74 74 - f. 02 62 94 74 75 - sidr@sidr.fr - www.sidr.fr



COLLECTIF DES LOCATAIRES DE LA CITE CARAMBOLES

OBJET : DEMANDE DE RENDEZ-VOUS A LA S.I.D.R

NOM/RENOM	ADRESSE	DATE D'ARRIVÉE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
GANGNIAT EN ELYNE	N° 18 allée des portaux	1981	La digue	<i>[Signature]</i>
SIBASSIA NELLY	N° 9 allée des portaux	1982	La digue	<i>[Signature]</i>
CATHIERA AFFLOU	N° 21 allée des portaux	1984	Ancien	<i>[Signature]</i>
PERIEN AUGUSTE	N° 26 allée des portaux	1983		<i>[Signature]</i>
RAFOUCIET MARIE	N° 227 Rue François de Malouy de la Roche	1984	La digue	<i>[Signature]</i>
FOURAIN JEAN	58 allée du Poitou	1984	La digue	<i>[Signature]</i>
VELETCHY MAURIMITE	56 allée du Poitou	1982	Ancien	<i>[Signature]</i>
Soucoumanon Jeanne	54 allée du Poitou	1982	La digue	<i>[Signature]</i>
Rallo, Meline	59 allée du Poitou	1987	La digue	<i>[Signature]</i>
BERIE SOCELINE	219 Rue de FRAVANS	1982	La digue	<i>[Signature]</i>
CAFAYOAN	38 allée du Poitou	1981	La digue	<i>[Signature]</i>
SARA Natchica	328 cité des Caramboles	1989	LES	<i>[Signature]</i>
Melade Marie	213 cité des Caramboles	1981	Ancien	<i>[Signature]</i>
MIVANDEK HANA	109 cité des Caramboles	1981	La digue	<i>[Signature]</i>
VELETCHY PATRICE	50 allée du Poitou	1981	Ancien	<i>[Signature]</i>
POTIER CUYEIRE	60 allée du Poitou	1982	LES	<i>[Signature]</i>

Accusé de réception en préfecture
 le 15-20-2011 12h56 16 DE
 Date d'émission de l'original : 01/02/2011

COLLECTIF DES LOCATAIRES DE LA CITE CARAMBOLES

OBJET : DEMANDE DE RENDEZ-VOUS A LA S.I.D.R

NOM/PRENOM	ADRESSE	DATE D'ARRIVÉE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
ROSELINE NICOLAS	20 Allée du Poitou	1980	La même	Rose
MARINAV SEAN	22 Allée du Poitou	1980		F
MARIAYE M. PAUL	24 Allée du Poitou	1982		Mariaye
MARSY JULIETTE	28 Allée du Poitou	1982		Marsy
PIA LARD JONATHAN	30 cité caramboles	1984		Pia
SIBASSIA MARLENE	10 Allée du Poitou	1982	A Poitiers	Sibassia
FIDOT NIKOLAS	16 Allée du Poitou	2003	La même	Fidot
MALARD chantal	14 Allée du Poitou	1982	LES	Malard
DEBENONVILLE	32 Allée du Poitou	1980	Ailleurs	Debenonville
FLORE MARIE ANNE	40 Allée Poitou	1982	La même	Flore
ATIAS BERNARD	42 allée du Poitou	1984	LES	Atias
COTCHÉ LAURENT	24 allée du Poitou	1982	M. si pas locataire	Coché
FEDER SEBASTIEN	12 cité allée du Poitou	1983		Feder
SIMON SIMON	5 allée du Poitou	2002	Ailleurs	Simon
ZILMIA TAKIANA	7 bis cité Caramboles rue de la charente	1982	Amélie / Simon	Zilmia
SAMUËL GUYON	8 Allée du Poitou	1982	Amélie	Samuel

Accusé de réception en préfecture
974194015-5-2013-33-5616-71-DF
Date de réception en préfecture : 04/11/2013

COLLECTIF DES LOCATAIRES DE LA CITE CARAMBOLES

OBJET : DEMANDE DE RENDEZ-VOUS A LA S.I.D.R

NOM/PRENOM	ADRESSE	DATE D'ARRIVÉE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
MSZANO	245 Rue François de Dabo	1984	AMELIO SICA	X
MSZANO Joseph				
MSZANO	245 Rue François de Dabo	1984	AMELIO SICA	
ANKHA GUSTAV	211 Rue François de Dabo	1982		
Mrs Raoul H. Hélen	66 allée au Porton corombedes	1984	la dique	Mrs Raoul
CARPATE	217, rue François de DABO	1987	AMELIO SICA	
J.R. FOURVILLE	23, Allée du Porton	1982		
Mrs Aliouba Duro	32 allée du Porton	1982	AMELIO	Mrs Aliouba
Mrs CAROT	46 Allée du Porton	1982	AMELIO	Mrs CAROT
Mselle Antoinette Moussy	243 Rue François de Dabo	1993	Aillems	Mselle Antoinette
Mrs Aliouba Duro	243 Rue François de Dabo	1984	AMELIO SICA	Mrs Aliouba
Mrs Aliouba Duro	251 Rue François de Dabo	1982	AMELIO	Mrs Aliouba
NTAKOR Emmanuel	N° 25	1984		NTAKOR Emmanuel
SINAMA ganga	N° 217	2014	AMELIO SICA	SINAMA ganga
SINAMA Quick	N° 225	1990	la dique	SINAMA Quick
FENEBOU J. Paul	N° 25	1984	AMELIO	FENEBOU J. Paul

Accusé de réception en préfecture
97400 Fort-de-France le 11/12/2013
Date de réception en préfecture : 11/12/2013

COLLECTIF DES LOCATAIRES DE LA CITE CARAMBOLES

OBJET : DEMANDE DE RENDEZ-VOUS A LA S.I.D.R

Accès en préfecture : 15/11/2015
 974 111 51123-156167-DE
 Date de saisie en préfecture : 01/12/2015

NOM/PRÉNOM	ADRESSE	DATE D'ARRIVÉE	OBSERVATIONS	SIGNATURE
Clément J.	Pour l'annuaire de la Cité Caramboles	1982	Atelio	[Signature]

A Replacer = prévoir de les mettre sur les parcelles libres
 Ateliers = ...
 ou sur les Ateliers qui ne sont pas pour l'acquisition - Mais sont revenus sur leur décision - A of sur leur libre.

TABLEAU DE SUIVI DEMOLITION/ EMMUREMENT /EXPERTISE AT/DEPOSE						
RHI HYACINTHE CARAMBOLES						
	Famille	Adresse	Démolition	Emmurement	Déposes	Expertise AT
1	HOAREAU Gina	44 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
2	VILBRUN M. Blandine	34 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
3	RAHOUT Michel Henry	32 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
4	MOLER M. Chantal	30 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
5	ANDY Hubert	12 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
6	TEVANEÉ Noellie	14 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
7	MARINIA Louisiane	20 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
8	POTA Suzie	21 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
9	TECHER Rosa Mary	5 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
10	MAILLOT M. Elisa	25 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
11	BEGUE Liliane	1 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
12	MUSSARD Jullien	35 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
13	IMAHO Raphaël	37 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
14	GRONDIN M. Claude	39 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
15	BENARD Roland	43 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
16	TEVANEÉ Harry Claude	106 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
17	LASKY Marie Lourdes	136 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
18	IGANACHE Jonas	134 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
19	HOAREAU Prague	140 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
20	ROBORRE Pierre	128 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
21	HOAREAU Yoland	120 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
22	PONCHARVILLE Marie	112 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
23	SOLE Franck	102 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
24	TECHER M. Céline	115 rue François de Mahy	A fin 2007		O	
25	CHOPINET Gaelle	117 rue François de Mahy	févr-08		O	Réalisé
26	BOYER Helena	42 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
27	VELIA Jean Marc	46 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
28	COUPOUCHEMY George	38 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
29	DIJOUX Jean Bernard	36 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
30	POUNOUSSAMY Jean P	28 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
31	IVOULE Maire Louise	2 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
32	GRONDIN Julien	4 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
33	COPEAU Eugene	6 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
34	TOULCANON Jean Yves	6 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
35	RAYMOND Jacques	10 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
36	CASTEL Rosine	24 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
37	CASTEL Rosine	22 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
38	HOUDIER Marc	18 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
39	LOUISE Eric	13 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
40	MMADY Lucien	11 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
41	GROSSET Jean Alain	9 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
42	MAHAVANDE Virginie	7 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
43	HOUDIER Jean Noel	3 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
44	LASKY Felix	31 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
45	FRANCINE Philippe	29 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
46	HOAREAU Marina	27 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
47	COPEAU Dominique	19 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
48	REFESSE Jimmy	17 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
49	IMAQUE Michel	23 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
50	CASTEL Jérémy	33 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
51	DIJOUX Thérèse	41 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
52	RAMASAMY Jean Yvon	45 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
53	TRANQUILAIN Marie-Thé	47 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
54	RAFOUGILET Marie José	49 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
55	TECHER Marie Eloise	51 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
56	SAVRIMOUTOU Marie H	154 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
57	DRULA Irène	152 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
58	VILBRO Julia	150 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
59	OULEDI Jean Mohel	148 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
60	VALMY Marie Eugénie	142 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
61	DORALI Solange	144 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
62	OULEDI Marie Chantale	146 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
63	TOULCANON André	128 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
64	OULEDI Christian	124 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
65	PITOU Marie Louise	122 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
66	TRECASSE Marie Hugue	68 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
67	SITALAPRESSARD Ge	103 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
68	COPEAU Mariette	128 rue François de Mahy	Oct-Décembre 2008		O	Réalisé
69	MASSON Pierre	130 rue François de Mahy	sept-09		O	Réalisé
70	ARASTE Marie Lucy	16 rue François de Mahy	févr-09		O	Réalisé
71	CHEPPARE Jeanne	16 rue François de Mahy	févr-09		O	Réalisé
72	TECHER Marie Ederstine	26 rue François de Mahy	févr-09		O	Réalisé
73	AGAPE Eliane	40 rue François de Mahy	févr-09		O	Réalisé
74	FINLANDE Maire Evelynne	110 rue François de Mahy	mars-10		O	Réalisé
75	PAYET Jean Yves	138 rue François de Mahy	mars-10		O	Réalisé
76	NARCY René Claude	239 rue François de Mahy	mars-10		O	Muré depuis 2008
77	OLOT Sabine	233 rue François de Mahy	mars-10		O	Muré depuis 2008
78	MITIMA Jean pierre	132 rue François de Mahy	mars-10		O	
79	RIVIERE MT	330 rue François de Mahy		Fermé uniquement		
80	MAHAVANDE Jean Clau	223 rue François de Mahy		févr-12		
81	MAHAVANDE Henrico	229 rue François de Mahy		févr-12		
82	LAURESTANT M. Thérè	34 allée du Poitou		mars-12		
83	NODODUS	235 rue François de Mahy		juin-12		
84	FAUBOURG	231 rue François de Mahy		juin-12		
85	LOUISE Max	90 rue François de Mahy	juin-12			Réalisé
86	POLLUX Marthe	87 rue François de Mahy	sept-12			Réalisé
87	LYGDAMIS Xavier	97 rue François de Mahy	mai-12			Réalisé
88	BACTO Marie Mimose	101 rue François de Mahy	mai-12			Réalisé
89	LEBEAU Suzanne	113 rue François de Mahy	sept-12			Réalisé
90	CHOPINET Marie Pascal	111 rue François de Mahy	sept-12			Réalisé
91	CARPY Chantal	109 rue François de Mahy	sept-12			Réalisé
92	NUMA Marie Louise	123 rue François de Mahy	sept-12			Réalisé
93	CHOPINET MC	83 rue François de Mahy	scut 2012			
94	MALO Mariette	121 rue François de Mahy	scut 2012			
95	RIVIERE JR	88 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
96	FONTAINE Ambroise	81 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
97	MITIMA Mimose	99 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
98	DALLEAU Raphaël	98 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
99	ASSOUMANI M SA	114 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
100	VOLTAIRE JP	158 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
101	PADER Rose	118 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
102	LEJOYEUX Jannick	100 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
103	BELVISEE Christian	105 rue François de Mahy	févr-13			Réalisé
104	ICHOUZA	197 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
105	VRIN	237 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
106	GONDIER	332 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
107	ALPHONSE Faïden	98 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
108	ALIMBY M René	119 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
109	SERVENTES Christian	127 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
110	MASSON Jacky	158 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
111	BORDIER Jean	95 rue François de Mahy	mars-13			Réalisé
112	BUPTOT Jeannick	84 allée du Poitou	févr-15			Réalisé
113	VALMY Louis	108 rue François de Mahy				
114	TECHER Philippe	104 rue François de Mahy				
115	ALAMELOU Jeannick	82 rue François de Mahy				
116	MASSON Jacques	94 rue François de Mahy				
117	IMAQUE Jean marie	107 rue François de Mahy				

Accuse de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616
Date de réception préfecture : 0

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE POUR L'OPERATION RHI HYACINTHE CARAMBOLES COMMUNE DE SAINT-DENIS

La convention d'avance de trésorerie de la RHI HYACINTHE CARAMBOLES a été signée par la commune de Saint-Denis et la SIDR en date du 18 décembre 2008.

Conformément à l'article 18 de cette convention, la SIDR a présenté aux conseils municipaux les comptes rendus annuels à la collectivité depuis le début de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES pour l'année 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013.

Le dernier bilan financier a été entériné par voie d'avenant n° 8 au Traité de concession, présentant un montant total de produits et de charges de 7 661 084 € HT (soit 8 101 472 € TTC).

Conformément au CRAC 2013 approuvé au Conseil Municipal du 29 novembre 2014, la participation totale de la collectivité s'élève à 2 415 917 € HT, (soit € 2 605 715 € TTC) dont :

- 2 232 917 € HT au financement des équipements publics ;
- 183 000 € HT de participation au titre du foncier.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 2 : Participation communale validé au dernier CRAC 2013

Pour rappel,

- La participation prévisionnelle totale de la collectivité est de 2 415 917 € HT, (soit € 2 605 715 € TTC)

avec l'échéancier prévisionnel suivant:

VERSEMENT	Total Budget	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018+
Participation collectivité financement des équipements Publics (€ TTC)	2 422 715			597 286	404 946	501 575	-1 503 807				2 422 715
Avance Encaissé	2 420 000	200 000	286 546				+1 503 807			429 647	
Avance Remboursé	-2 420 000			-486 546							-1 933 454
Total Versement Collectivité	2 422 715	200 000	286 546	110 740	404 946	501 575				429 647	489 261

Dans un souci de transparence et de cohérence, il s'avère préférable d'adresser, les appels de fonds distinctement auprès de la collectivité, au titre :

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-9-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

- de la MOUS
- et du financement des équipements publics.

Il s'agit d'entériner par le présent avenant le transfert de ligne budgétaire des participations de la collectivité.

Ce changement d'imputation comptable, de l'article budgétaire 5613 à l'article budgétaire 5618 permettra de différencier les participations de la commune au financement des équipements publics et celle au titre de la MOUS, versées dans le cadre de cette opération.

Conformément au CRAC 2014, la participation de la Collectivité reste quasiment inchangée, soit 2 601 039 € TTC et a évolué de la manière suivante.

	CRAC 2013		CRAC 2014	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Participation au foncier	183 000	183 000	183 000	183 000
Participation de la collectivité à la MOUS			170 009	170 009
Participation au financement des équipements publics	2 232 917	2 422 715	2 071 917	2 248 030
MONTANT TOTAL	2 415 917	2 605 715	2 424 926	2 601 039

Aussi, il est demandé d'entériner le nouvel échéancier suivant :

VERSEMENT	Total Budget	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018+
Participation de la collectivité au financement des équipements Publics (€ TTC)	2 248 030			597 286	404 946	501 575	-1 503 807				2 248 030
Participation de la collectivité à la MOUS	170 009								145 208	24 802	
Avance Encaissement	2 290 352	200 000	286 546				+1 503 807 + 199 999				100 000
Avance Remboursement	-2 290 352			-486 546							-1 803 806

Les autres articles de la convention d'avance de trésorerie demeurent inchangés.

Fait à

Le

(en deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties)

Pour la SIDR
Le Directeur Général

Pour la Ville de Saint-Denis
Le Maire

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-9-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

RHI HYACINTHE CARAMBOLES

EVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL D'OPERATION DEPUIS LA DERNIERE APPROBATION
(DCM DU 18/06/04)

1.b.

	Dernier CRPO approuvé DCM du 18 juin 2004				CRPO ACTUALISE août-05				
	HT	%TVA	TVA	TTC	HT	%TVA	TVA	TTC	
5605	VENTE/OP. EXTERNES(T.N)	717 000	2,1%	15 057	732 057	753 000	8,5%	64 005	817 005
5603	AFFECT INTERNE CH FONC (T.R)	1 566 500	2,1%	32 897	1 599 397	1 397 000	2,1%	29 337	1 426 337
5606	AFFECT INTERNE CH FONC (T.N)	270 120	8,5%	22 960	293 080	270 120	8,5%	22 960	293 080
5611	PARTIC.COLLECTIVITE AU DEFICIT	1 012 770	8,5%	86 085	1 098 855	92 166	8,5%	7 834	100 000
5613	PART.COLLEC.FINANC.EQUIP. PUBL	0		0	0	1 023 122	8,5%	86 965	1 110 087
5618	PARTIC.COLLEC.MOUS/OPAH/DIVERS	17 500	0,0%		17 500	17 500	8,5%	1 488	18 988
5621	PARTICIPAT. COLLEC. SUBV. RHI	4 051 081	8,5%	344 342	4 395 423	3 733 715	8,5%	317 366	4 051 081
5622	PARTICIPAT. COLLEC. SUBV. MOUS	70 000	0,0%		70 000	64 516	8,5%	5 484	70 000
	TOTAL DES PRODUITS	7 704 972		501 341	8 206 313	7 351 139		535 439	7 886 578
5401	AUTRES ETUDES PRE-OPERATIONELLES	50 000	8,5%	4 250	54 250	49 750	8,5%	4 229	53 979
5415	HON.GEOMET./MAITRISE DES SOLS	25 000	8,5%	2 125	27 125	27 250	8,5%	2 316	29 566
5416	AUTRES FRAIS FONCIERS	15 000	8,5%	1 275	16 275	15 000	8,5%	1 275	16 275
5421	HON.GEOMET./MISE EN ETAT SOLS	15 000	8,5%	1 275	16 275	15 000	8,5%	1 275	16 275
5422	INDEMNITES DE DECASEMENT	100 000			100 000	80 000		0	80 000
5423	DEMENAGEMENT	26 600	8,5%	2 281	28 881	30 000	8,5%	2 550	32 550
5424	LIBERA.TERR.(DEMOL.EVACUATION	430 000	8,5%	36 550	466 550	400 000	8,5%	34 000	434 000
5425	AIDES AUX FAMILLES	10 500			10 500	45 000		0	45 000
5441	HONORAIRES BE P/INFRASTR. PUB (10%)	642 683	8,5%	54 628	697 311	406 771	8,5%	34 575	441 346
5442	HONO.GEOMET./ETUDE INFRAS.PUB	25 000	8,5%	2 125	27 125	25 000	8,5%	2 125	27 125
5443	CSPS/TRAVAUX INFRASTRUCTUR.PUB (2%)	116 852	8,5%	9 932	126 784	116 220	8,5%	9 879	126 099
5445	URBANISTE	30 000	8,5%	2 550	32 550	30 000	8,5%	2 550	32 550
5446	CONTR.TECH./TRAVAUX INFRAS.PUB	15 000	8,5%	1 275	16 275	15 000	8,5%	1 275	16 275
5447	ETUDES SOLS/TRAVAUX D'INFRASTR	20 000	8,5%	1 700	21 700	20 000	8,5%	1 700	21 700
5448	AUTRES BUREAUX D'ETUDES	10 000	8,5%	850	10 850	10 000	8,5%	850	10 850
5450	TRAVAUX SECONDAIRES	4 457 500	8,5%	378 888	4 836 388	4 457 000	8,5%	378 845	4 835 845
5451	TRAVAUX TERTIAIRES	557 500	8,5%	47 388	604 888	557 500	8,5%	47 388	604 888
5452	REVISION DE PRIX/TRAVAUX VRD (3,5 %)	197 575	8,5%	16 794	214 369	196 508	8,5%	16 703	213 211
5453	FRAIS DE COMMERCIALISA. ET PUB	20 000	8,5%	1 700	21 700	20 000	8,5%	1 700	21 700
5454	IMPREVUS	100 000	8,5%	8 500	108 500	100 000	8,5%	8 500	108 500
5456	TRAVAUX DIVERS (CGE/EDF/...)	100 000	8,5%	8 500	108 500	100 000	8,5%	8 500	108 500
5457	FRAIS DE COMMUNICATION	20 000	8,5%	1 700	21 700	20 000	8,5%	1 700	21 700
5458	AUTRES FRAIS DIVERS	17 000	8,5%	1 445	18 445	35 777	8,5%	3 041	38 818
5459	ASSURANCES (0,25% des dépenses travaux	14 606			14 606	14 036		0	14 036
5501	REMUNERAT.FORFAITAIR.AMENAGEUR	111 000			111 000	111 000		0	111 000
5502	REMUNERATION MOUS	87 500			87 500	87 500		0	87 500
5503	REMUNERATION PROPORTIONELLE sur Dé	174 145			174 145	169 237		0	169 237
5504	REMUNERAT.DE COMMERCIALISATION OP	21 510			21 510	22 590		0	22 590
5505	REMUNERATION DE CLOTURE	10 000			10 000	10 000		0	10 000
5506	REMUNERATION DU FONCIER	75 000			75 000	75 000		0	75 000
5507	FRAIS DE PORTAGE FINANCIER	133 824			133 824	80 000		0	80 000
5508	FRAIS FINANCIER/EMPRUNT RELAIS	61 176			61 176	0		0	0
5509	AUTRES FRAIS DE GESTION	15 000			15 000	10 000		0	10 000
5522	SOLDE TVA REMBOURSABLE			-84 369	-84 369	0		-29 537	-29 537
	TOTAL DES CHARGES	7 704 971		501 342	8 206 313	7 351 139		535 439	7 886 578

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-10-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

RHI HYACINTHE CARAMBOLES

EVOLUTION DU COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL D'OPERATION DEPUIS LA DERNIERE APPROBATION

27/09/2014

	Dernier CRPO approuvé				CRPO ACTUALISE						
	22/11/2014				mai-15						
	HT	N.TVA	TVA	TTC	HT	N.TVA	TVA	TTC			
A : 5600/Cessions Aux Occupants	468 000			468 000	468 000			468 000			
A : 5601/Cessions de Lots Libres	210 000			210 000	210 000			210 000			
A : 5603/Affectation Interne de Charges Foncières / loc	1 520 000	2.1%	31 920	1 551 920	1 520 000	2.1%	31 920	1 551 920			
A : 5605/Cessions externes de Charges Foncières / Ac	15 000	8.5%	1 275	16 275	15 000	8.5%	1 275	16 275			
A : 5606/Affectation Interne de Charges Foncières / Ac	306 000	8.5%	26 010	332 010	306 000	8.5%	26 010	332 010	2 519 000	58 205	2 578 205
A : 5610/Participation de la Collectivité Au Foncier	183 000			183 000	183 000			183 000			
A : 5613/Participation Collectivité Financement Equipem	2 232 917	8.5%	189 798	2 422 715	2 071 917	8.5%	176 113	2 248 030			
A : 5614 Autres participations					50 258			50 258			54 530
A : 5618/Participation Collectivité à la MOUS					170 009			170 009	2 424 926	178 113	2 603 039
A : 5624/Participation SIDR sur bail + Foncier	599 774			599 774	599 774			599 774	599 774		599 774
A : 5642/Autres produits de gestion	17 872	8.5%	1 528	19 500	18 707	8.5%	1 590	20 297	18 707		20 297
A : 5621/Participation Collectivité Subvention Rhi	2 048 228	8.5%	174 184	2 223 413	2 049 229	8.5%	174 184	2 223 413			
A : 5622/Participation Collectivité Subvention MOUS	69 000	8.5%	5 865	74 865	105 991	8.5%	9 009	115 000	2 155 220	183 194	2 338 414
TVA SUR MARGE	9 808		9 808		9 808		9 808				
TOTAL DES PRODUITS	7 661 084		440 388	8 101 472	7 758 077		434 181	8 192 258	7 758 077		8 192 259
B : 5507/Frais de Portage Financier	16 458			16 458	16 458			16 458			270
B : 5508/Frais Financiers Sur Oct	59 000			59 000	59 000			59 000			
B : 5400/Acquisition du bail SIDR	599 774			599 774	599 774			599 774			
B : 5411/Terrains de la Collectivité	183 001			183 001	183 001			183 001			
B : 5413/Frais de Notaire	15 000	2.1%	383	15 383	15 000	2.1%	383	15 383			
B : 5416/Autres Frais Fonciers	15 000	8.5%	1 275	16 275	15 000	8.5%	1 275	16 275	812 775	1 658	814 433
B : 5422/Injennité de Décasement	120 000			120 000	120 000			120 000			
B : 5423/Déménagement	100 000	8.5%	8 500	108 500	100 000	8.5%	8 500	108 500			
B : 5424/Libération des Terrains - Démolition - Evacuat	925 000	8.5%	78 625	1 003 625	925 000	8.5%	78 625	1 003 625			
B : 5425/Aides Aux Familles	70 000			70 000	70 000			70 000	1 215 000	87 125	1 302 125
B : 5441/Honoraires Moie Infrastructure	150 000	8.5%	12 750	162 750	150 000	8.5%	12 750	162 750			
B : 5442/Honoraires Géomètre Infrastructure	67 565	8.5%	5 743	73 308	67 565	8.5%	5 743	73 308			
B : 5443/Cspis Infrastructure	10 600	8.5%	901	11 501	10 600	8.5%	901	11 501			
B : 5445/Urbaniste	82 400	8.5%	7 004	89 404	82 400	8.5%	7 004	89 404			
B : 5448/Autres Bel Infrastructure	32 790	2.1%	2 193	34 983	32 790	2.1%	2 193	34 983			
B : 5450/Travaux Secondaires	3 545 799	8.5%	301 393	3 847 192	3 545 799	8.5%	301 393	3 847 192			
B : 5453/Frais de Commercialisation	20 000	8.5%	1 700	21 700	20 000	8.5%	1 700	21 700			
B : 5454/Impôts	92 990			92 990	157 062			157 062			
B : 5456/Autres Concessionnaires	217 972	8.5%	18 502	236 474	250 000	8.5%	21 210	271 210			
B : 5457/Frais de Communication	20 000	8.5%	1 700	21 700	20 893	8.5%	1 776	22 669			
B : 5458/Autres Frais Divers	241 045	8.5%	19 597	260 642	241 045	8.5%	19 597	260 642	4 578 154	374 267	4 952 421
B : 5501/Rémunération Forfaitaire	361 775			361 775	361 775			361 775			
B : 5502/Rémunération Moies	460 000			460 000	460 000			460 000			
B : 5503/Rémunération Proportionnelle	134 124			134 124	134 124			134 124			
B : 5504/Rémunération de Commercialisation	20 790			20 790	20 790			20 790			
B : 5505/Rémunération de Clôture	50 000			50 000	50 000			50 000			
B : 5506/Rémunération du Foncier	50 000			50 000	50 000			50 000			
			19 877	19 877			28 868	28 868	1 152 147		1 152 147
TOTAL DES CHARGES	7 661 084		440 388	8 101 472	7 758 077		434 181	8 192 258	0		0

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-10-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

ECART CRPO - RHI HYACINTHE CARAMBOLLES #9704

	BILAN CRAC 2007	BILAN CRAC 2008	BILAN CRAC 2009	BILAN CRAC 2010	BILAN CRAC 2011	BILAN CRAC 2012	BILAN CRAC 2013	BILAN CRAC 2014	ECART	OBSERVATIONS
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT	CRAC 2014-2013	
A : 5600/Cessions Aux Occupants	630 000	630 000	468 000	468 000	468 000	468 000	468 000	468 000		
A : 5601/Cessions de Lots à bâtir			210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000		
A : 5603/Affectation Interne de Charges Foncières / localif	1 482 000	1 377 500	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 520 000	1 520 000		
A : 5605/Cessions Externes de Charges Foncières / Accession				15 000	15 000	15 000	15 000	15 000		
A : 5606/Affectation Interne de Charges Foncières / Accessio	323 000	289 000	314 500	314 500	306 000	306 000	306 000	306 000		
A : 5610/Participation de la Collectivité Au Foncier	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000		
A : 5613/Participation Collectivité Financement Equipements	819 437	990 302	1 215 699	1 917 814	1 928 325	2 232 917	2 074 917	2 074 917	-181 000	Rassèchement du financement MOUS sur la ligne budgétaire 5618
A : 5614/Autres participations								50 258	50 258	Remboursement EDF Loi BRU
A : 5619/Participation de la Collectivité à la MOUS								170 008	170 008	Transfert depuis la ligne budgétaire 5613+ TVA Etat des prolongations MOUS
A : 5624/Participation SIDR sur bail + Foncier	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774		
A : 5642/Autres produits de gestion								18 707	18 707	
TVA SUR MARGES			32 365	32 365	32 365	32 365	32 365	32 365		
A : 5691/Participation Collectivité Subvention Rhi	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229	2 049 229		
A : 5622/Participation Collectivité Subvention MOUS								105 991	105 991	Augmentation de la Rémunération MOUS (46 000€/an sur 2 ans) (Prolongation MOUS N2)
TOTAL DES PRODUITS	4 037 211	6 086 440	6 827 837	7 234 463	7 338 328	7 882 084	7 158 877	7 158 877	36 891	
B : 5501/Frais de Portage Financier	19 028	19 028	75 458	75 458	75 458	75 458	75 458	75 458	0	
B : 5506/Frais Financiers Sur Cdi	56 430	56 430						59 000	59 000	
B : 5409/Acquisition du bail SIDR	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	599 774	0	
B : 5411/L'Entretien de la Collectivité	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	183 000	0	
B : 5413/Frais de Notaire	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	0	
B : 5416/Autres Frais Fonciers	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	0	
B : 5422/Indemnité de Désemploi	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	0	
B : 5423/Déménagement	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	0	
B : 5424/Libération des Terrains - Démolition - Evacuation	550 800	550 800	550 800	550 800	550 800	550 800	550 800	550 800	0	
B : 5425/Aides Aux Familles	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	0	
B : 5401/Études préparatoires	15 890	15 890								
B : 5441/Honoraires Moie Infrastructure	330 871	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	0	
B : 5442/Honoraires Géomètre Infrastructure	70 000	49 565	49 565	49 565	49 565	49 565	49 565	49 565	0	
B : 5443/CSps Infrastructure	66 174	66 174	10 800	10 800	10 800	10 800	10 800	10 800	0	
B : 5445/Urbanisme	95 000	78 120	82 400	82 400	82 400	82 400	82 400	82 400	0	
B : 5446/Comité Technique Infrastructure	10 000	10 000								
B : 5447/Études de Sois Infrastructure	10 000	10 000								
B : 5448/Autres Bât Infrastructure	20 000	20 000	6 990	6 990	6 990	6 990	6 990	6 990	0	
B : 5450/Travaux Secondaires	2 873 717	2 873 717	3 315 114	3 545 789	3 545 789	3 545 789	3 545 789	3 545 789	0	
B : 5453/Frais de Commercialisation	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	0	
B : 5454/Imprévus	76 402	171 537	270 963	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	64 072	Provisions
B : 5456/Autres Concessionnaires	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	32 028	
B : 5457/Frais de Communication	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	0	
B : 5458/Autres Frais Divers	114 596	230 767	230 767	230 767	230 767	230 767	230 767	230 767	0	
B : 5459/Assurance	8 272	8 272							0	Reajustement
B : 5601/Rémunération Forfaitaire	150 740	150 740	241 183	241 183	241 183	241 183	241 183	241 183	0	
B : 5502/Rémunération Moie	230 000	230 000	230 000	230 000	230 000	230 000	230 000	230 000	0	
B : 5503/Rémunération Proportionnelle	102 736	102 736	102 736	102 736	102 736	102 736	102 736	102 736	0	
B : 5504/Rémunération de Commercialisation	18 900	18 900	18 900	18 900	18 900	18 900	18 900	18 900	0	
B : 5505/Rémunération de Cdi/Clu	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0	
B : 5506/Rémunération du Foncier	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	0	
TOTAL DES CHARGES	6 010 942	6 483 378	6 483 378	7 229 964	7 338 328	7 882 084	7 158 877	7 158 877	96 893	

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20151123-55616-11-DE
 Date de réception préfecture : 01/12/2015

LE JOURNAL DES ECRITURES COMPTABLES 2014

Libellé	LS	R.Sociale	Objet	N° Pièce	Date Fact.	Fact.H.T	Dt Rev.	TVA	R.G TTC	Fact. TTC
Frais de Notaire	5413	ESPARON BARET ETHI Rhi Hyac. Car. - Prise en Charge Surplus Frais Notaire Dossier Lamody		86815	21/05/14	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Frais de Notaire	5413	ESPARON BARET ETHI Rhi Hyac. Car. - Prise en Charge Surplus Frais Notaire Dossier Sababadi		86816	21/05/14	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Total Frais de Notaire						400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
Libération des Terrains-Demoliti	5424	SOCIETE ISOLAT7 BRE Longpans Desamariage sur le Secteur (4 Logements)		84570	02/04/14	0,00	0,00	0,00	1.465,84	1.465,84
Libération des Terrains-Demoliti	5424	ACTION PRO Rhi H-Caramboles-Emmurement Lot9 104 Rue F. de Marly-Dev n°06000		90386	01/10/14	938,53	0,00	19,71	1.465,84	2.424,08
Total Libération des Terrains-Demoliti						938,53	0,00	19,71	1.465,84	2.424,08
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		82902	02/01/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		82903	02/01/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Fac 2632389-Remboursement Souscription Edif-Fontaine Lucas		84314	02/01/14	-36,07	0,00	0,00	0,00	-36,07
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		84516	01/02/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		84532	01/02/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		84533	01/03/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		84530	01/03/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		84531	01/04/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		84534	01/04/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		85996	17/04/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		85997	17/04/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		88628	01/06/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		88627	01/06/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		88630	01/07/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		88629	01/07/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		88632	01/08/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		88631	01/08/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		91030	01/09/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		91034	01/09/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		91031	01/10/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		91038	01/10/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		91039	01/11/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		91033	01/11/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Aides aux Familles	5425	FOURNISSEURS DIVERF Aide au Relogement Année 2014 - Aide au Relogement Malo Mariette		92287	01/11/14	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
Aides aux Familles	5425	DIVERS Aide au Relogement Année 2014 - Ouledi + Pounoussamy		92289	01/12/14	17,00	0,00	0,00	0,00	17,00
Total Aides aux Familles						1.223,93	0,00	0,00	0,00	1.223,93
Honoraires MOE Infrastructure	5441	VECTRA Rhi Hyacinthe Carambole-Mainise d'Oeuve		86976	26/06/14	3.903,10	347,10	331,76	0,00	4.234,86
Honoraires MOE Infrastructure	5441	CONCEPT Rhi Hyacinthe Carambole-Straït Vectra		86976	26/06/14	500,00	0,00	42,50	0,00	542,50
Honoraires MOE Infrastructure	5441	VECTRA Rhi Hyacinthe Carambole-Mainise d'Oeuve		92717	15/12/14	2.722,37	442,37	231,40	0,00	2.963,77
Total Honoraires MOE Infrastructure						2.600,00	0,00	221,00	0,00	2.821,00
Honoraires Geometre Infrastructure	5442	OCEAN INDIEN TOPOG Rhi Hyacinthe Carambole-Devis 1311-01906 Divers Trx Fonciers		82575	23/01/14	150,00	0,00	12,75	0,00	162,75
Honoraires Geometre Infrastructure	5442	OCEAN INDIEN TOPOG Rhi Hyacinthe Carambole-Marche Geometre		82644	03/02/14	2.275,00	0,00	193,38	0,00	2.468,38
Honoraires Geometre Infrastructure	5442	OCEAN INDIEN TOPOG Rhi Hyacinthe Carambole-Marche Geometre		84151	03/03/14	711,45	36,45	60,47	0,00	771,92
Total Honoraires Geometre Infrastructure						2.814,40	131,40	23,92	0,00	3.053,32
Autres BET Infrastructure	5448	EXID Rhi Hyacinthe Carambole-Reperage Amiante Lot 161/217/189/167 F. de		81909	13/01/14	1.067,33	0,00	90,72	0,00	1.158,05
Autres BET Infrastructure	5448	EXID Rhi Hyacinthe Caramboles-Diagnostic Amiante Lot 107 Rue F.Marly-De14		84018	25/02/14	312,48	0,00	26,56	0,00	339,04
Total Autres BET Infrastructure						734,93	0,00	62,47	0,00	797,40
Travaux Secondaires	5450	CENERGI DEVELOPT (Rhi Hyacinthe Carambole-Basse Tension Eclairage Public Lot 02		88550	02/09/14	4.024,35	3.624,35	342,07	0,00	7.646,49
Total Travaux Secondaires						23.975,99	11.532,28	2.012,46	0,00	25.698,45
Autres Concessionnaires	5458	ELECTRICITE DE FRAN Rhi Hyacinthe Carambole-Consol Local Mous		91509	28/02/14	77,98	0,00	6,58	0,00	84,56
Autres Concessionnaires	5458	ELECTRICITE DE FRAN Rhi Hyacinthe Caramboles-Consol Local Mous-Bord 3687be		90673	28/02/14	80,82	0,00	3,14	0,00	83,96
Autres Concessionnaires	5458	ELECTRICITE DE FRAN Rhi Hyacinthe Caramboles-Devis 9332989001-Modification de Branchem		85165	25/03/14	328,30	0,00	27,74	0,00	356,04
Autres Concessionnaires	5458	CGE NORD VEOLIA EA Rhi Hyacinthe Caramboles-Consol Local Mous-Fact Fe 0668851378		50063	18/07/14	10,39	0,00	0,22	0,00	10,61
Autres Concessionnaires	5458	ELECTRICITE DE FRAN Rhi Hyacinthe Caramboles-Consol Local Mous-Bordaux 4752 Be		92048	31/07/14	66,06	0,00	1,80	0,00	67,86
Autres Concessionnaires	5458	CGE NORD VEOLIA EA Rhi Hyacinthe Caramboles-Arrete de Complet-Fact Fe 03881148170		50342	12/09/14	53,84	0,00	1,12	0,00	54,70
Total Autres Concessionnaires						92771	12,49	0,00	0,00	12,75
Autres Frais Divers	5458	PROJECT REPRO INDI Rhi Hyacinthe Carambole-Repro Dossier-Fact 1400339		84475	28/02/14	215,44	0,00	18,31	0,00	233,75

Accuse
974-21
Date de

LE JOURNAL DES ECRITURES COMPTABLES 2014

Accusé	Date	Description	Debit	Credit	Debit	Credit
Autres Frais Divers						
5458	84860	BARNAVAL J FRED SD Rth Hyacinthe Carambolles-Nettoyage Parcelle-Devis 018	5 000,00	0,00	425,00	0,00
5458	85713	BARNAVAL J FRED SD Rth Hyacinthe Carambolles-Nettoyage Parcelle + Pose Cloture-Devis 017	5 600,00	0,00	476,00	0,00
Autres Frais Divers						
5458	87026	PROJECT REPRO INDI Rth Hyacinthe-Carambolles-Reproduction Dose-Facture 140 0356	177,57	0,00	15,09	0,00
Autres Frais Divers						
5458	90618	PROJECT REPRO INDI Rth Hyacinthe-Carambolles-Repro Marche Mo pour Trx VRD-Fact 140172	54,30	0,00	4,62	0,00
Autres Frais Divers						
5458	90774	QUOTIDIEN DE LA REL Rth Hyacinthe-Carambolles-Publication Trx VRD-Fact Pa2688775	280,16	0,00	23,81	0,00
Total Autres Frais Divers			11 327,47	0,00	962,83	0,00
Remuneration Forfaitaire						
5501	87347	Rem Forfaitaire 2014 + Regularisation 1er T 2007	15 074,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Mous						
5501	87347	Rem Forfaitaire 2007-2015	0,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Forfaitaire						
5501	90722	Rem Forfaitaire 2014 + Regularisation 1er T 2007	15 074,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Forfaitaire						
5501	90722	Rem Forfaitaire 2007-2015	0,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Forfaitaire						
5501	94551	Rem Forfaitaire 2014 + Regularisation 1er T 2007	7 537,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Forfaitaire						
5501	94551	Rem Forfaitaire 2007-2015	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Remuneration Forfaitaire			37 685,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Mous						
5502	90724	Rem Mous 2014	11 500,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Mous						
5502	90724	Rem Mous 2007-2015	0,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Mous						
5502	94547	Rem Mous 2014	11 500,00	0,00	0,00	0,00
Total Remuneration Mous			46 000,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Proportionnelle						
5503	87351	Remuneration Globale Proportionnelle sur Depenses Facturees HT 2007	0,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Proportionnelle						
5503	87351	Remuneration Proportionnelle HT 2014 Depenses	310,14	0,00	0,00	0,00
Remuneration Proportionnelle						
5503	90726	Remuneration Globale Proportionnelle sur Depenses Facturees HT 2007	0,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration Proportionnelle						
5503	90726	Remuneration Proportionnelle HT 2014 Depenses	400,14	0,00	0,00	0,00
Total Remuneration Proportionnelle			710,28	0,00	0,00	0,00
Remuneration de Commercialis						
5504	90729	Remuneration Proportionnelle Recettes HT Factures	0,00	0,00	0,00	0,00
Remuneration de Commercialis						
5504	90729	Remuneration Proportionnelle Recettes HT 2014 Factures	540,00	0,00	0,00	0,00
Total Remuneration de Commercialisation			540,00	0,00	0,00	0,00

Designation lignes budgétaires	Budget Prévisionnel																
	T1-2013	T1-2014	T2-2014	T3-2014	T4-2014	T1-2015	T2-2015	T3-2015	T4-2015	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
En Euros																	
A : 30240101560-Cessions de Locaux	488 000	16 000	18 000							21 000	27 000	63 000	90 000	70 875	94 500	23 625	
A : 30240101560-Cessions de Locaux à Bail	210 000													120 000	90 000		
A : 30240101560-Action Interne de Charges Foncières /	1 620 000	869 000										321 000	321 000	228 000			
A : 30240101560-Cessions Externes de Charges Foncières /	15 000												15 000				
A : 30240101560-Action Interne de Charges Foncières /	308 800	110 500										127 500		68 000			
A : 30240101560-Participation de la Collectivité au Foncier	183 000	183 000															
A : 30240101561-Participation Collectivité Financement Equip	2 871 817	1 365 997	-1 365 997												2 071 917		
A : 30240101561-Adress Participations	64 258	50 258															
A : 30240101561-Participation de la Collectivité à la Mouv	178 809											145 208	24 802		598 774		
A : 30240101562-Participation Sd sur Bail + Foncier	999 774									2 785					-8 898		
A : 30240101562-Autres Produits de Gestion	18 787	13 177	2 785							119 425	308 665	21 109			-8 898		
A : 30240101564-TVA / Marge sur Produits	-8 808									53 986	31 108				424 611		
A : 30240101562-Participation Collectivité Subvention RH	2 069 229	818 249	27 560														
A : 30240101562-Participation Collectivité Subvention Mous	69 000	10 589															
Sous-totaux produits	7 661 084	7 758 077	-3 508 522	-1 374 232	-3 280	42 801	-1 287 414	140 621	21 000	202 185	549 095	890 195	114 000	485 875	3 270 994	23 625	
B : 30240101507-Frais de Portage Financier	-18 458	-1 852															
B : 30240101508-Frais Financiers sur Oct	-68 000																
B : 30240101508-Acquisition du Bail Sdr	-599 774																
B : 302401015411-Terrains de la Collectivité	-183 001	-183 001															
B : 302401015413-Frais de Notaire	-16 000	-10 758															
B : 302401015415-Honoraires, Honoraires Militaires des Sds		630	-400							2 236							
B : 302401015416-Adress Frais Fonciers	-15 000	-9															
B : 30240101542-Indemnité de Déplacement	-120 000	-120 000															
B : 302401015423-Déménagement	-100 000	-100 000															
B : 302401015424-Libération des Terrains-Démolition-Evacual	-925 000	-825 000															
B : 302401015425-Mais aux Familles	-70 000	-70 000															
B : 302401015407-Etudes Pré-Opérationnelle	-160 000	-160 000															
B : 30240101541-Honoraires MCE Infrastructure	-87 006	-87 006															
B : 302401015442-Honoraires Géomètres Infrastructure	-10 000	-10 000															
B : 302401015443-CSPS Infrastructure	-42 400	-42 400															
B : 302401015445-Urbanisme																	
B : 302401015446-Contrôle Technique Infrastructure																	
B : 302401015447-Etudes de Sds Infrastructure	-32 700	-32 700															
B : 302401015448-Autres BET Infrastructure	-3 545 798	-3 545 798															
B : 302401015450-Travaux Secondaires																	
B : 302401015452-Prévision Révision de Pds Infrastructure																	
B : 302401015453-Frais de Commercialisation	-20 000	-20 000															
B : 302401015454-Impept	-42 880	-42 880															
B : 302401015456-Autres Concessionnaires	-217 072	-217 072															
B : 302401015457-Frais de Communication	-20 000	-20 000															
B : 302401015458-Autres Frais Divers	-241 648	-241 648															
B : 302401015459-Assurance																	
B : 302401015501-Rémunération Forfaitaire	-361 775	-361 775															
B : 302401015502-Rémunération Mous	-480 000	-480 000															
B : 302401015503-Rémunération Proportionnelle	-134 124	-134 124															
B : 302401015504-Rémunération de Commercialisation	-20 700	-20 700															
B : 302401015505-Rémunération de Clôture	-60 000	-60 000															
B : 302401015506-Rémunération du Foncier	-60 000	-60 000															
Sous-total charges	-7 661 084	-7 758 077	-2 622 255	-14 421	-60 301	-32 903	-1 381 305	-50 443	-22 339	-472 371	-1 235 385	-515 165	-1 631 569	-93 231	-1 049 701		
Résultat										-809 718	-1 486 007	-1 120 957	-2 638 566	-2 244 922	-23 629		

Approuvé de réception en préfecture
 07/12/2015 15:20:11 23-1561614.DE
 Date de réception préfecture : 01/12/2015

RHI HYACINTHE CARAMBOLES

TABLEAU RECAPITULATIF DE LA PARTICIPATION MOUS ENTRE LA VILLE ET L'ETAT

PARTICIPATION MOUS VILLE						
	€ HT	TVA	€ TTC	Observations	Réglé €	A appeler
Convention initiale (5 ans)	46 000,00		46 000,00		0 €	
Prolongation MOUS N°1 (3 ans)	69 000,00		69 000,00		0 €	69 000+ 5 405,53 = 120 405,53 (Janv 2016)
Prolongation MOUS N°2 (2 ans)	46 000,00		46 000,00		0 €	23 000 + 1 801,84 (Juin 2016) / 23 000 + 1 801,84 (Juin 2017)
Total sans TVA Etat	161 000,00		161 000,00		0 €	
Total avec TVA Etat	170 009,22		170 009,22			170 009,01

Reliquat TVA ETAT

PARTICIPATION MOUS ETAT						
	€ HT	TVA	€ TTC	Observations	Réglé €	A appeler
Convention initiale (5 ans)			184 000,00	Compris dans mon arrêté subvention RHI		
Prolongation MOUS N°1 (3 ans)	63 594,47	5 405,53	69 000,00		46 000,00	Solde (23 000) Juin 2015
Prolongation MOUS N°2 (2 ans)	42 396,31	3 603,69	46 000,00		0 €	23 000 (Juin 2016) 23 000 (Juin 2017)
Total	105 990,78	9 009,22	115 000,00		46 000,00	69 000,00

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-14-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

TABLEAU DE SUIVI DES L.E.S. DANS LE CADRE DE LA ZAC RHI HYACINTHE CARAMBOLES
COMMUNE DE SAINT DENIS

RHI HYACINTHE CARAMBOLES - 13 L.E.S. BADAMIERS		PRE CELES	CELES	CV	Arrêté de subv.	Réception Travaux	Désistement	Acte de vente	OBSERVATIONS
N° de lots	Typologie	FAMILLES							
30	T4	OULEDI J. Michel		25/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
42	T5	HOAREAU Marina		24/05/2011		02/08/2012		20/11/2012	
32	T4	MOLER Chantal		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
33	T4	HOAREAU Gina		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
34	T3	HOAREAU M.Noelle		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
35	T4	CASTEL M.Rosine		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
36	T5	CASTEL Krishna		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
37	T3	RAHOUT M. José		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
38	T3	ROBERT Epouse TECHER		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
39	T4	TECHER M. Eloise		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
40	T3	CHIEFARE Jeanne		24/05/2011		02/08/2012		03/10/2012	
41	T3	REFESSE J. Jimmy	13/05/2009	22/07/2009		02/08/2012	*		
		LOUISE Eric	20/02/2013	25/06/2013					En attente arrêté modif depuis juin 2014
31	T5	TEVANE Harry Claude	13/05/2009	22/07/2009		02/08/2012	30/09/2011		
		COPEAU M.Lolita	20/02/2013	25/06/2013					En attente arrêté modif depuis juin 2014

Désistement de COPEAU signé début février 2015 en raison du voisinage OULEDI- MOLER et CASTEL

Désistement de LOUISE à prévoir car séparation du couple mais rien d'officiel - Pb du squat de MOLER à régler

Préparation d'une réunion sur critères de sélection des familles complémentaires - Demande d'un créneau auprès de la ville début février 2015

*Courrier en RAR en date du 28/10/2011 informant Monsieur que nous allons demander son remplacement lors de la prochaine CELES

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-15-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

TABLEAU DE SUIVI DES L.S. DANS LE CADRE DE LA ZAC RHI HYACINTHE CARAMBOLES
COMMUNE DE SAINT DENIS

RHI HYACINTHE CARAMBOLES - 14 L.S. LONGANIS +1PTZ		FAMILLES	PRE CELES	CELES	CV	Arrêté de subv.	Réception Travaux	Désistement	Acte de vente	OBSERVATIONS
N° de lots	Typologie									
1		VILBRUN Marie Blandine								
2		FONTAINE Ambroise								
3		ALAMELOU Jannick -Iolita								
4		ALPHONSE Félicien								
5		LEJOYEUX Félicien								
6		BACTO Maïthé						Prévisible		
7		SITALARPRESARD Georgette								
8		IMAQIE Jean Marie								
9		LEBEAU Suzanne/Jean François						Prévisible		
10		COPEAU Mariette						Prévisible		
11		TOULACNON Catherine								
12		LASKI M. Lourdes								
13		DRULA Irène								
14		MASSON Jacky								
15 (PTZ)		MASSON Pierre								

PC en juillet 2015

CELES fin 2015

LBU 2016 (dossier de financement à déposer au 1^{er} trimestre 2016)

Faire signer engagement familles et opérateur + veiller à l'attribution des parcelles

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-15-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

AVENANT N°9 A LA CONVENTION PUBLIQUE D'AMENAGEMENT POUR L'OPERATION RHI HYACINTHE/ CARAMBOLES COMMUNE DE SAINT-DENIS

Objet : Modifications de certains termes de la Convention Publique d'Aménagement établie entre la SIDR et la ville de Saint-Denis.

1- MODIFICATION DU BILAN FINANCIER

Conformément à l'article 18 de cette convention, la SIDR a présenté aux conseils municipaux les comptes rendus annuels à la collectivité depuis le début de la RHI ZAC HYACINTHE CARAMBOLES pour l'année 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 :

Dans le dernier bilan approuvé, le Compte de Résultat Prévisionnel d'Opération 2013 était de

7 661 084 €HT (soit 8 101 472 €TTC), avec une participation de la collectivité de **2 415 917 €HT** (soit 2 605 715 €TTC)

Le dernier CRAC 2014 a fait apparaître une modification du bilan global de l'opération, suite à des variations sur les postes de l'opération en dépenses.

Il est donc proposé d'adopter **un nouveau bilan de la Convention Publique d'Aménagement présentant un montant total de produits et de charges de 7 758 077 €HT** (soit 8 192 258 €TTC) :

2- MODIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA VILLE

Conformément à l'article 17 de la Convention Publique d'Aménagement, la SIDR doit entériner, par voie d'avenant toute modification du montant de la participation de la collectivité.

Au CRAC 2013, la participation totale de la collectivité a été fixée à **2 415 917 € HT**, (soit € 2 605 715 €TTC) répartie comme suit :

- 2 232 917 €HT au financement des équipements publics,
- 183 000 €HT de participation au titre du Foncier,

Au CRAC 2014, la participation totale de la collectivité a été validée sur la base de **2 424 926 € HT**, (soit € 2 601 039 €TTC) mais avec une répartition différente :

- 2 071 917 €HT au financement des équipements publics,
- 183 000 €HT de participation au titre du Foncier,
- 170 009 €HT de participation à la MOUS.

Il est donc proposé une nouvelle participation de la ville à hauteur de **2 424 926 €HT**, soit **2 601 039 €TTC**.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-16-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Compte de Résultat Prévisionnel d'Opération

Le bilan global de la Convention Publique d'Aménagement pour l'opération RHI HYACINTHE CARAMBOLES présente un montant total de produits et de charges de 7 758 077 €HT, soit 8 192 258 €TTC.

Produits	Euros H.T	TVA	Euros T.T.C
Cessions	2 519 000	59 205	2 578 205
Participation de la commune	2 424 926	176 113	2 601 039
Participation SIDR	599 774		599 774
Subventions	2 155 220	183 194	2 338 414
Autres produits de gestion	18 707	1 590	20 297
Autres participations	50 258	4 272	54 530
TVA marge sur produits	-9 808	9 808	
Total produits	7 758 077	434 181	8 192 258

Charges			
Maîtrise des sols	812 775	1 658	814 433
Mise en état des sols	1 215 000	87 125	1 302 125
Etudes et travaux d'infrastructure	4 578 154	374 267	4 952 421
Frais de gestion	1 152 147		1 152 147
Soldes TVA		-28 868	-28 868
Total charges	7 758 077	434 181	8 192 258

Article 2 : Participation communale

Entre le CRAC 2013 et le CRAC 2014, la participation de la Collectivité reste quasiment inchangée, soit 2 601 039 € TTC.

	CRAC 2013		CRAC 2014	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Participation au foncier	183 000	183 000	183 000	183 000
Participation de la collectivité à la MOUS			170 009	170 009
Participation au financement des équipements publics	2 232 917	2 422 715	2 071 917	2 248 030
MONTANT TOTAL	2 415 917	2 605 715	2 424 926	2 601 039

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-16-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Echéancier prévisionnel

VERSEMENT	Total Budget	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018+
Participation de la collectivité au financement des équipements Publics (€ TTC)	2 248 030			597 286	404 946	501 575	-1 503 807				2 248 030
Participation de la collectivité à la MOUS	170 009								145 208	24 802	
Avance Encaissement	2 290 352	200 000	286 546				+1 503 807 + 199 999				100 000
Avance Remboursement	-2 290 352			-486 546							-1 803 806

Le reste des articles de la convention publique d'aménagement demeure inchangé.

Fait à
Le
(en trois exemplaires originaux)

**Pour la SIDR
Le Directeur Général**

**Pour la Ville de Saint-Denis
Le Maire**

Bernard FONTAINE

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20151123-15616-16-DE
Date de réception préfecture : 01/12/2015

Signé électroniquement par :
Le Maire
27/11/2015


Gilbert ANNETTE